BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1694-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

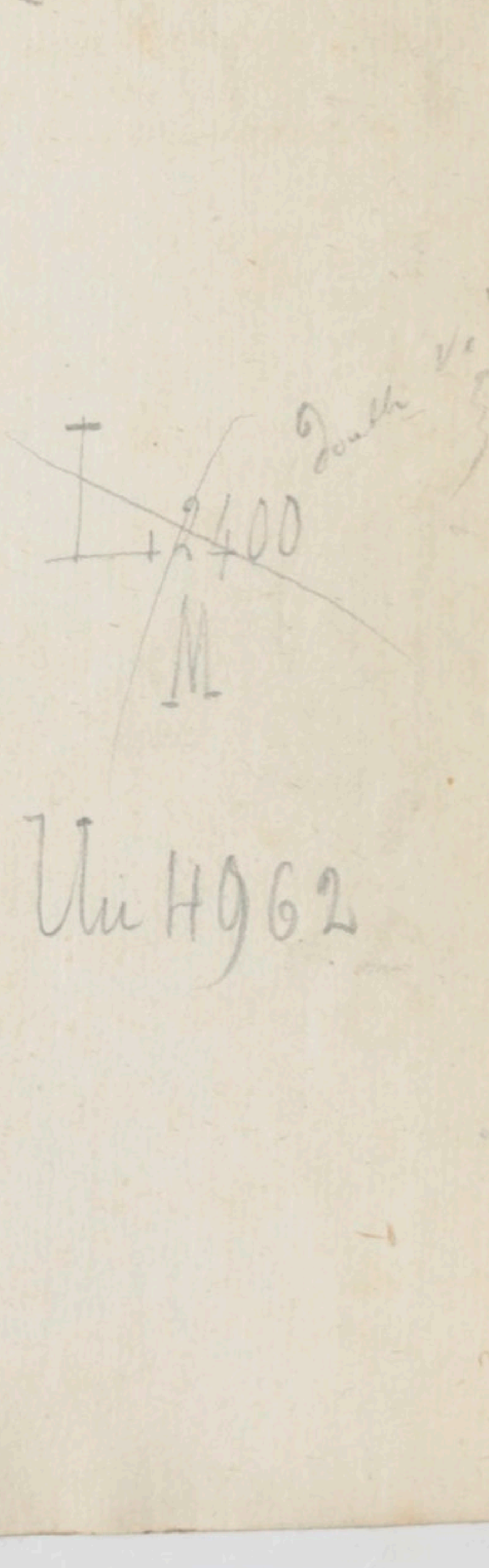

Uu



Approuvé ce 5bre 1781.

3

(vis conyct. mq. Catal. des livres
et Planch. Pag. 314.)

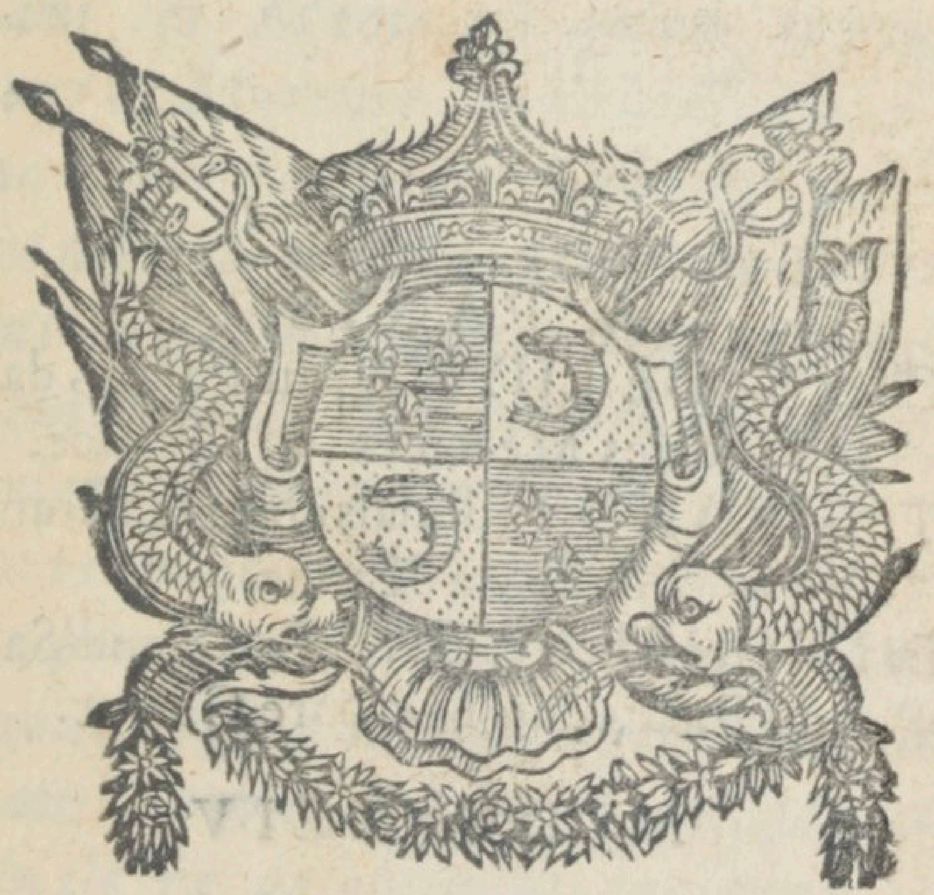


MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

DAUPHIN.

NOVEMBRE 1694.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grand'Salle du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra Trente sols relié en Veau & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, Grand'Salle du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCIV.

Avec Privilege du Roy.

AVIS.

QVelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoye pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toûjours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reïtere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvû qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

AVIS.

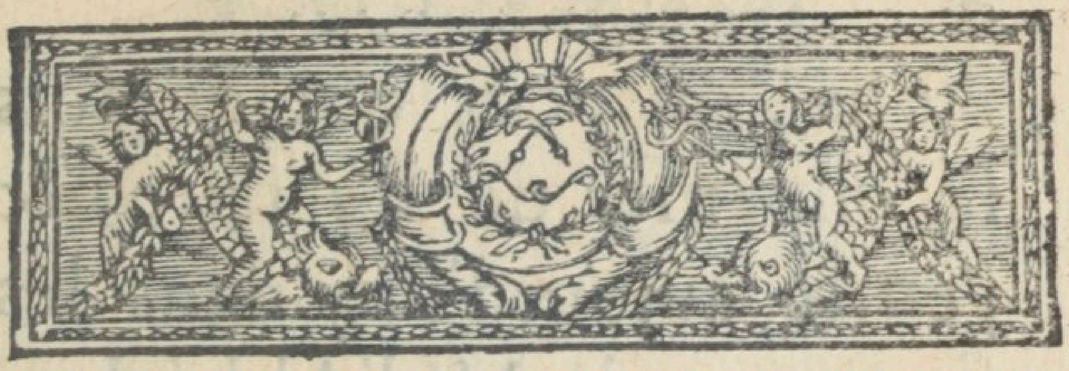
prie seulement ceux qui les envoyent, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

longtemps avant qu'il ſoit arrivé dans les Villes éloignées, mais auſſi les Villes ne le recevront pas ſi tard qu'elles faiſoient auparavant. Ceux qui ſe le font envoyer par leurs Amis ſans en charger ledit Brunet, s'expoſent à le recevoir toujours fort tard par deux raiſons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas ſoin de le venir prendre ſi tôt qu'il eſt imprimé, outre qu'il le ſera toujours quelques jours avant que l'on en faſſe le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'aprés qu'ils l'ont lû eux & quelques autres à qui ils le preſtent, ils rejettent la faute du retardement ſur le Libraire, en diſant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il ſe charge de faire

AVIS.

les paquets luy-meſme & de les faire porter à la poſte ou aux Meßagers ſans nul intereſt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adreſſe. Il fera la meſme choſe generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, ſoit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, ſans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il ſe rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un meſme paquet. Tout cela ſera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'eſtre content.



MERCVRE GALANT

NOVEMBRE 1694.

N'ATTENDEZ, Madame, aucun Eloge du Roy au commencement de cette Lettre. Quoy que chacune de ſes actions fourniſſe une ample matiere à de glorieuſes reflе-

xions, on peut quelquefois ſe diſpenſer de les faire, & j'entre aujourd'huy dans les ſentimens de Mr l'Abbé Jacquelot, qui dans les Vers que vous allez lire, nous donne l'exemple de ne ſonger qu'à faire des vœux pour la conſervation de cet Auguſte Monarque.

SONNET.

GRand Roy, je ſuis chagrin des recits ennuyeux,
Où ſont mal peints les traits de ta fameuſe Hiſtoire.

Que peuvent tant d'Auteurs ajoûter à ta gloire?
De l'Vnivers entier elle ébloüit les yeux.

S

Tes Vertus, & ton regne en tout si glorieux,
Du plus long avenir perceront l'ombre noire:
Qui veut par ſes Ecrits aſſurer ta memoire,
Marque un aveugle orgueil, un zele injurieux.

Z

Cent miracles divers, dont fleurit ton Empire,
Sans l'aide du Parnaſſe, & l'appuy du Porphire,
Sçavent rendre immortel le grand nom de LOVIS.

§

Ainſi, Monarque heureux, qui ſurmonte l'envie,
Ie ne fais point de Vers pour tes faits inoüis,
Mais je fais mille vœux pour ton illuſtre vie.

La curioſité que je vous ay toujours vuë pour les nouvelles des Pays que de vaſtes mers ſeparent de nous, me fait juger du plaiſir que vous donnera la Relation que je vous envoye. Elle eſt d'un Miſſionnaire Jeſuite, que ſon zele a porté à aller annoncer l'Evangile aux Infidelles.

VOYAGE DE CONSTANTINOPLE A ISPAHAN.

A Ispahan ce 14. Septembre 1693.

VOUS avez apparemment reçu, mon R P. une petite Relation de mon Voyage de France à Constantinople. C'eſt pourquoy je ne vous en diray plus rien, auſſi-bien ay-je aſſez de choſes à vous dire ſur le reſte de mon Voyage.

Nous partiſmes de Conſtantinople le 8. de Decembre 1691. contre l'avis de bien des gens qui prétendoient que c'eſtoit une temerité que de s'expoſer aux orages qui rendent, diſent-ils, la Mer noire impraticable dans cette ſaiſon; mais comme nous avions de fortes raiſons de hâter noſtre voyage, nous prîmes tout ce qu'on nous diſoit des dangers de la Mer noire, pour un langage d'une amitié trop craintive, & nous mettant ſous la protection de la Sainte Vierge,

dont on celebroit ce jour-là la Feſte, nous nous embarquâmes ſur un Baſtiment Turc, beaucoup plus petit que ne ſont les Bateaux de la Riviere de Seine. Nous eûmes un grand calme dans tout le Canal de la Mer noire, ce qui nous donna le temps d'en admirer la beauté. Je ne crois pas qu'il y ait au monde un plus bel endroit. Le Canal eſt large comme nos groſſes Rivieres de France, & bordé des deux coſtez, mais ſur tout du coſté d'Europe, de belles maiſons, qui font une ruë de

trois lieuës de long. Le pays eſt charmant de chaque côté, & l'on y voit de tres-beaux jardins. C'eſt dommage qu'un ſi beau lieu ſoit entre les mains des Turcs, les François en ſçauroient bien mieux profiter qu'eux. Il y a ſur le Canal deux grands Châteaux, l'un en Aſie, & l'autre en Europe. Ils paſſent pour forts dans ce pays, mais je ne croy pas qu'ils fiſſent peur à nos Braves, s'ils avoient entrepris de paſſer le Canal, vers l'embouchure duquel, du coſté de la Mer noire, on voit en

Asie, sur le haut d'une montagne les restes d'un vieux Temple, qu'on pretend avoir esté basti par les Argonautes à l'honneur de Jupiter, à l'endroit mesme où ce Dieu enleva Europe. Vis à vis de ce Temple on voit en Europe un grand Monastere de Moines Grecs, que la liberalité de l'Empereur Mahomet IV. a rendu fort considerable. Ce Prince estant à la Chasse s'écarta un peu de ses gens, & vint à ce Monastere si peu accompagné, qu'on ne le reconnut point pour ce qu'il

eſtoit. Cependant les Religieux le receurent parfaitement bien, & l'Empereur en fut ſi content, qu'il leur ordonna de luy demander une grace, leur promettant de la leur accorder, telle qu'elle fuſt. Les Religieux demanderent une piece de terre qui eſtoit à leur bien-ſeance, mais Mahomet trouvant que ce preſent n'eſtoit pas digne de luy, leur donna tout ce qu'on pouvoit découvrir de terre en Europe du haut de leur Monaſtere, qui eſt ſitué dans un lieu aſſez élevé. En entrant

dans la Mer noire, on nous fit remarquer dans la Thrace les reſtes d'une colomne érigée à l'honneur de Pompée. Il n'y a pas long-temps qu'elle eſt tombée. Quoy que nous fuſſions trop loin pour la voir comme nous euſſions ſouhaité, elle ne laiſſoit pas de nous paroiſtre fort groſſe. En entrant dans la Mer noire nous eûmes le vent aſſez favorable, mais il changea peu aprés, & nous obligea d'aller moüiller à une grande Rade, nommée Kerpé, où l'on ne voit ſur le rivage que

cinq ou ſix miſerables cabanes. Nous en partîmes le lendemain, & nous eûmes toujours vent arriere le reſte de noſtre voyage. Il fut quelquefois un peu gros, & fit ſi peur à nos Mariniers, qu'ils vinrent nous prier de ne point boire de vin, craignant que cette boiſſon n'attiraſt la colere de Dieu ſur leur Baſtiment. Ce qui fait le grand danger de la Mer noire, c'eſt qu'elle eſt ſi étroite en quelques endroits, qu'on apperçoit le rivage des deux côtez; de ſorte que dans une

tempeſte il eſt difficile de s'empeſcher d'échoüer, à moins d'eſtre extrêmement habile, ce que les Turcs ne ſont aſſurément pas.

Noſtre Pilote, qui nous avoit promis de nous conduire droit à Trebizonde, où nous voulions aller, nous manqua de parole, & le 16. du mois à la pointe du jour, il nous fit entrer dans une petite Anſe, où ſon Baſtiment eſtoit un peu à couvert des vents. Nous crûmes qu'il avoit là quelque affaire; mais nous fûmes bien ſurpris quel-

que temps aprés, d'apprendre qu'il ne vouloit pas nous conduire à Trebizonde dans ſa Saïque (c'eſt ainſi que ſe nomment les Vaiſſeaux marchands Turcs) & qu'il ſongeoit à nous procurer quelque petite Barque pour nous faire achever le reſte de noſtre voyage, c'eſt à dire, trente-cinq lieuës. Ce qui fut de pis, c'eſt qu'il nous quitta luy & tous nos Mariniers, & ne nous laiſſa qu'un Valet pour garder le Vaiſſeau. Ils allerent tous dans leur Village qui eſtoit à une grande

lieuë de là, où ils ne penſerent guere à nous. Il fallut aller les chercher chez eux, & les prier bien honneſtement de nous tirer du lieu où nous eſtions. Il eſt difficile d'en trouver un plus incommode; ce ne ſont que rochers inacceſſibles, tout couverts de bois impenetrables; il n'y a pas une ſeule habitation, & il faut aller une lieuë par des précipices affreux pour trouver un Village. Les flots agitent les Vaiſſeaux preſque autant qu'en pleine mer, & dans une tempeſte on eſt en

grand peril d'aller briſer contre les rochers. Voila où nous paſſâmes ſept jours en danger d'y mourir de faim, de froid & de miſere, ſi nous n'euſſions pris une des plus hardies reſolutions qu'on puſt prendre dans l'eſtat où nous nous trouvions. Noſtre Pilote nous amena enfin un petit Bateau, de la longueur de ceux dont on ſe ſert pour paſſer la Seine, encore fallut-il donner quelques piaſtres pour l'avoir. Il s'agiſſoit d'embarquer là-deſſus ſeize perſonnes, & environ deux mille

peſant de bagage, & cela, ſur la Mer noire au cœur de l'hiver; mais mourir pour mourir, nous crûmes qu'il valoit mieux ſe noyer viſte que de perir de langueur. Ainſi il n'y eut perſonne qui ne concluſt pour l'embarquement. Nous eſtions ſi preſſez dans noſtre Barque, qu'il eſtoit impoſſible de ſe remuer, outre que le poids eſtoit fort grand, & que le moindre mouvement pouvoit la faire tourner; mais autant que les hommes nous avoient eſté durs, autant le Ciel ſe mon-

tra-t il favorable. Jamais le tems ne fut plus beau; nous allâmes toujours vent en poupe, mais nous avions un vent tel qu'il nous le falloit ; car s'il euſt eſté tant ſoit peu plus fort, nous eſtions perdus. Le moindre flot eſtoit capable de nous engloutir. Ce qu'il y avoit de facheux, eſt qu'il eſtoit impoſſible d'aller terre à terre ; le flot eſtoit trop grand le long du rivage, & ainſi il fallut ſe mettre en pleine Mer, ſans eſperance de pouvoir nous ſauver s'il nous fuſt arrivé quelque mal-

heur.

heur. Enfin nous arrivâmes vers le ſoir à Teraboulou, où nous fûmes bien receus des Grecs & des Armeniens, qui nous firent beaucoup d'amitiez. Teraboulou n'eſt pas un lieu qui merite d'avoir place dans une Relation. Il n'y a rien de remarquable, ſi ce n'eſt la ſituation qui eſt aſſez agreable : mais en ſortant de Ziphré (c'eſt le nom de ce miſerable endroit où nous paſſâmes ſept jours) tout paroiſt beau. Teraboulou, tout ruiné qu'il eſt, me ſembla un lieu delicieux, &

quoy que nous fuſſions logez dans un miſerable trou, où nous pouvions ſpeculer les Aſtres ſans ſortir, nous ne trouvions pas que nous euſſions à nous plaindre. Nous attribuâmes tous noſtre heureuſe ſortie de Ziphré à la protection de Saint François Xavier, à qui nous avions fait un vœu, pour ſortir par ſon moyen des dangers où nous eſtions.

Croiriez-vous qu'au milieu de tous les perils nous eſtions auſſi contens, & d'auſſi belle humeur que ſi

nous euſſions eſté dans le meilleur College de France ? Quand on a une fois quitté ſon pays, & toutes les petites douceurs qu'on y avoit, on eſt ſi peu attaché au monde, qu'on apprehende peu les grands dangers. Comme on s'eſt entierement abandonné aux ſoins de la Providence, on attend avec grande tranquillité tout ce qu'il luy plaiſt d'ordonner, & l'on n'auroit pas grande peine à voir finir par l'ordre de Dieu une vie qu'on luy a entierement conſacrée. Bien loin

que ces ſortes d'épreuves dégouſtent un Miſſionnaire, elles luy rendent aimable ſon employ, qui luy fait trouver des occaſions de participer à la Croix du Sauveur des hommes. On ſouffre volontiers quand on peut dire qu'on ne ſouffre que parce que l'on s'eſt engagé à procurer la gloire de Dieu. Nous prîmes à Teraboulou une ſeconde Barque à peu prés de la taille de la premiere, & ainſi nous diminuâmes un peu le danger en nous partageant. Nous partîmes ſur le

midy, & nous voguâmes heureuſement juſque bien avant dans la nuit. Nos Mariniers avoient tenté de nous mettre à terre ſur les cinq heures du ſoir, mais le Ciel favoriſa l'extrême envie que nous avions de paſſer la Feſte de Noël à Trebizonde. Toute la Coſte où l'on vouloit aborder ſe trouva pleine de briſans, ſi bien qu'il fut impoſſible de prendre terre. Sur les onze heures du ſoir, nous approchâmes du rivage, & nous jettâmes l'ancre au milieu des rochers. Il n'y avoit pourtant

point de danger, parce que cet endroit estoit à couvert des vents. Nous y passâmes le reste de la nuit, & je vous assure que j'y dormis parfaitement bien. C'estoit justement la Veille de Noël, ce qui fit que le souvenir de la Créche du Sauveur nous rendit plus supportable la faim, la soif, le froid, & les autres incommoditez que nous avions à souffrir. Nous levâmes l'ancre dés le grand matin, & nous eûmes toujours le temps favorable. Les Peres qui nous avoient devancez

dans l'autre Barque nous attendirent un peu, & nous arrivâmes enſemble à Trebizonde le jour de Noël ſur les neuf heures du matin. Noſtre premier ſoin, aprés avoir fait porter nôtre bagage dans une maiſon que nos Peres avoient loüée à Trebizonde l'Eſté précedent, dans le deſſein d'y venir établir une Miſſion, fut d'aller rendre graces à Dieu de ce qu'il luy avoit plû de nous conſerver dans une occaſion ſi dangereuſe. Nous allâmes le plûtoſt que nous pûmes dans une Egliſe Armenienne,

où nous fûmes bien receus, parce que l'Evesque Armenien de Trebizonde est bon Catholique. Comme il estoit plus de midy, il n'y eut que le R. Pere Grimaldy qui dit la Messe ; mais nous eûmes au moins la consolation d'y communier, ce que nous n'avions pû faire depuis Constantinople.

Toute la coste d'Anatolie depuis Teraboulou jusqu'à Trebizonde, est tres-belle & tres-bien cultivée. Trebizonde, autrefois Capitale d'un Empire aprés la prise de Con-

ſtantinople par les François, eſt ſituée vers la pointe d'un golfe qui n'avance pas beaucoup dans les terres, mais qui s'étend en forme d'arc prés de dix lieuës du coſté de Trebizonde. Elle eſt dominée par une haute montagne, d'où l'on découvre tout le pays. La Ville eſt petite & entourée de bonnes murailles, mais les Fauxbourgs s'étendent fort loin le long du rivage aux deux coſtez de la Mer. Le pays eſt beau & fertile, les fruits y ſont en quantité; l'on y mange de fort

beaux raiſins durant tout l'hiver; les Oliviers y ſont grands comme les gros arbres fruitiers en France, & l'air y eſt ſi temperé, qu'au mois de Janvier nous avions dans nôtre jardin un arbre tout chargé de fleurs & de fruits. Il ne manque à Trebizonde qu'un Port. Il y a bien quelque reſte d'anciennes digues que les Empereurs avoient fait jetter dans la Mer, pour y former un petit Port, mais aujourd'huy tout cela ne peut plus ſervir, & les Vaiſſeaux ſe tiennent à Platana, qui eſt une

fort bonne Rade, au fond du Golfe dont j'ay parlé. Les Grecs ſont en grand nombre à Trebizonde, & je croy qu'ils y ſeroient moins difficiles à convertir qu'à Conſtantinople; mais pour les Armeniens, c'eſt une moiſſon meure. Il eſt vray qu'il n'y en a pas un fort grand nombre, mais les Villages en ſont pleins, & l'on peut aiſément faire quelques excurſions dans pluſieurs Villes voiſines, où il n'y a point de Miſſionnaires. Nous n'avions pas envie de faire

un long ſejour à Trebizonde, mais la maladie du Pere Beauvoillier nous obligea d'y demeurer, & nous ne pûmes en partir que le 26. de Janvier 1692. Le Voyage fut un peu plus rude que celuy de mer. Dés la premiere nuit il nous fallut dormir à l'air, ce qui eſt arrivé plus d'une fois, car dans ce coſté-là de la Turquie on trouve peu de Carvanſeras; encore ſont-ils ſi infames, qu'il n'y a point d'écurie en France où je n'aimaſſe mieux coucher. Ajoûtez à cela que dans ce pays

on marche depuis le matin
uſques au ſoir ſans débrider,
& il arrive quelquefois qu'on
eſt quatorze heures de ſuite
à cheval. Le 27. & le 28. nous
marchâmes par des chemins
es plus affreux que j'aye ja-
mais vus. Nous eſtions toû-
ours ſur le bord d'un pre-
cipice de plus de trois cens
toiſes de profondeur, dans
un chemin couvert de nei-
ges & de glaces, & ſi étroit
qu'à peine deux chevaux y
pourroient paſſer de front.
Nous fuſmes obligez dans
pluſieurs endroits, de mettre

pied à terre, & de nous pro-
mener dans les neiges & sur
la glace, plus long-temps
que nous n'aurions voulu.
Aprés estre arrivez le soir,
bien fatiguez, il falloit en-
core songer à aller couper
du bois, & à disputer sa place
dans quelque miserable Car-
vansera, d'où l'on nous au-
roit chassez plus d'une fois, si
nous n'avions pas esté munis
de bons Commandemens du
Grand Seigneur. Le 29. nous
arrivâmes au pied d'une mon-
tagne, sur laquelle est située
une assez grande Ville, nom-

mée Gumiſcané. Nous n'eûmes pas la curioſité d'y monter. Il y a aux environs quelques mines d'argent, & c'eſt de là que cette Ville a pris le nom de Gumiſcané, qui veut dire, *Maiſon d'argent.* Depuis là juſques à Baibourg, où nous celebrâmes la Feſte de la Purification, hors un petit Chaſteau planté ſur le haut d'une montagne, nous ne viſmes que des montagnes couvertes de neiges de la hauteur d'un homme. On eſt quelquefois bien embaraſſé à y trouver le chemin,

& je ne ſçay ce que nous aurions fait un jour ſur le haut d'une montagne, s'il n'eſtoit ſurvenu des Cavaliers mieux montez que nous, qui nous frayérent un ſentier. Raibourg n'a rien de remarquable que ſon Chaſteau, qui eſt ſitué ſur une montagne eſcarpée de trois coſtez, & qui n'eſt commandée d'aucun endroit. Il a double enceinte de bonnes murailles, mais l'Artillerie n'y eſt pas en grande quantité. Le nom fait croire que cette Place a eſté bâtie par les Européens.

Ce pourroit bien eſtre un ouvrage de nos Croiſez ; nous n'en pûmes rien apprendre des gens du pays qui ne ſont pas aſſez curieux pour ſe mettre en peine de ces ſortes de choſes. Depuis Baibourg juſques à Erzerum, où nous arrivâmes le 6. de Fevrier, de hautes montagnes couvertes de neiges & rien davantage.

Nous trouvâmes à Erzerum dequoy nous dédommager de toutes nos fatigues. Les Peres Villote & Portier, & noſtre Frere Delos, nous

y reçurent de la maniere du monde la plus aimable. Les Catholiques vinrent en foule nous faire des amitiez, & un Marchand Anglois qui y demeure, nous combla d'honnesteтez. Erzerum, Ville capitale de l'Armenie, est une grande Ville Turquesque, bastie, à ce qu'on dit, par le grand Theodose. Elle a double enceinte de tres-belles murailles de pierre de taille, de grands fossez revestus de pierre, & une assez bonne Citadelle. Il y fait un froid extrême, & la terre y est cou-

verte de neige prés de ſix mois entiers. Nous prétendions n'y demeurer qu'autant de temps qu'il falloit pour nous délaſſer, mais le Bacha, à qui quelques gens firent entendre qu'en nous faiſant une avanie, il pourroit tirer de nous une groſſe ſomme d'argent, nous deffendit de paſſer outre, malgré tous les Commandemens du Grand Seigneur. Il s'en repentit quelque temps aprés, quand il vit que nous ne ſongions point à le fléchir par argent, & que nous nous

estions contentez d'écrire à Constantinople à Mr l'Ambassadeur, pour obtenir par son moyen de nouveaux ordres de la Porte. Il ne nous donna pourtant pas la permission de partir. Pendant nostre sejour nous eûmes la consolation de voir le grand fruit que faisoient nos Peres dans cette Mission, & la ferveur de leurs Catholiques. La Chapelle estoit pleine tous les Dimanches. L'Ecole estoit tres-nombreuse, & les enfans si bien instruits qu'ils confondoient dans la dispute

tous leurs Preſtres. Les Schiſ-
matiques craignant les ſuites
de ces beaux commence-
mens, ſongérent pendant que
nous eſtions là, à mettre tout
en œuvre pour ruiner la Miſ-
ſion. Ils firent courir cent
bruits capables d'effrayer les
Catholiques, & menacérent
ſouvent de les déferer au Ba-
cha, comme ſi en ſe faiſant
Catholiques, ils avoient pris
party contre le Grand Sei-
gneur, mais voyant que
cela n'avoit pas tout le ſuc-
cés qu'ils en avoient eſperé,
ils firent venir deux Verta-

biets, c'eſt-à-dire Docteurs, en langue Armenienne, pour les oppoſer à nos Peres, & à leur Eveſque, qui eſtoit bon Catholique. Ces deux Schiſmatiques commencerent par déclamer furieuſement contre les Freres, & les excommunierent publiquement. Ils firent chaſſer l'Eveſque par les Turcs qu'ils avoient gagnez à force d'argent, & pouſſerent les choſes ſi loin, que les Catholiques n'oſoient preſque venir chez nous. Juſque là nous n'avions rien ſouffert que quelques paroles

outrageuſes dont nous ne nous mettions pas fort en peine; mais noſtre tour vint, & Noſtre Seigneur voulut nous faire encore participer à ſa Croix avant que de ſortir de Turquie.

Aprés trois mois de ſejour à Erzerum, nous receûmes de Conſtantinople des réponſes tres-favorables. Mr l'Ambaſſadeur écrivit au Bacha en noſtre faveur, & nous envoya un commandement du Grand Seigneur le plus fort que nous pûſſions ſouhaiter. Sa Hauteſſe declaroit

que le Bacha d'Erzerum nous avoit arreſtez mal à propos, & contre toute ſorte de droit, & il ordonnoit à tous ſes Bachas de nous donner libre paſſage par tous ſes Eſtats, & de nous faire eſcorter quand nous le voudrions. Il nous permettoit de porter le Turban blanc, ce qui eſt défendu à tous les Chreſtiens, & de nous armer de quelque maniere que nous jugerions à propos. Tout le monde fut d'avis qu'en portant au Bacha le commandement du Grand Seigneur, & la Lettre de

de Mr l'Ambaſſadeur, on de-
voit ſe plaindre des deux Ver-
tabiets Schiſmatiques dont
j'ay parlé, & demander qu'ils
fuſſent chaſſez de la Ville
comme perturbateurs du re-
pos public. Le Bacha receut
fort bien nos Peres, & ſur
leur plainte il envoya ſur le
champ prendre les deux Ver-
tabiets. Toute la populace les
ſuivit juſque dans la cour du
Bacha, qui ordonna d'abord
qu'on les miſt en priſon; mais
un riche Armenien s'eſtant
fait caution pour eux, ils fu-
rent incontinent relâchez. Ils

dirent au Bacha, & à ſon Lieutenant, tout ce qu'ils pûrent contre nos Peres, & contre les Catholiques, & pouſſerent la fureur juſques à dire, qu'il falloit que les Armeniens qui vouloient changer de Religion, ſe fiſſent Turcs. Cependant on ſe retira de part & d'autre, & le Bacha promit à nos Peres de leur faire juſtice. Le lendemain, les Schiſmatiques en ſortant du Palais s'en allerent à leur Egliſe, où ils ſe déchainerent tout de nouveau contre les Francs (c'eſt ainſi qu'

ils appellent les Catholiques) & ils excommunierent tous ceux qui ne viendroient pas le lendemain avec eux chez le Bacha. Ils y allerent en effet de grand matin bien accompagnez. Nous n'avons pas bien ſceu ce qu'ils y firent, mais en ſortant de là, toute la populace vint pour nous aſſaſſiner dans noſtre maiſon, où nous ne ſongions à rien moins qu'à nous défendre contre une telle violence. Ils ſe jetterent d'abord en foule dans la porte, qu'ils trouverent apparemment ou-

verte; mais par bonheur un Graveur François, que le Pere Grimaldi menea à la Chine, s'estant trouvé là, il mit l'épée à la main, & les étonna si fort qu'ils se retirerent un peu; si bien qu'il eut le temps de fermer la porte. Nous courûmes tous à son secours, & nous nous baricadâmes le mieux qu'il nous fut possible. Nous demeurâmes ainsi assiegez prés de deux heures, toujours en danger d'estre égorgez. Enfin les Turcs vinrent à nostre secours, & dissiperent bien viste cette popu-

lace ; mais le Bacha nous envoya ordre de ſortir tous d'Erzerum dans deux heures, diſant qu'il n'eſtoit pas en eſtat de nous défendre contre les ſeditieux. Quelque choſe que nous puſſions repreſenter, il fallut partir ſans pouvoir meſme parler au Bacha, qui feignant de n'eſtre pas luy-meſme en ſeureté, avoit fait fermer les portes de la Ville, pour empêcher que les Armeniens qui demeurent tous dans les Fauxbourgs, ne vinſſent auſſi l'aſſieger dans ſa maiſon. Nous

partîmes donc d'Erzerum le 2. de May, accompagnez de deux Gardes que le Bacha nous avoit donnez. Ce qui fut de plus facheux, c'eſt que les Peres qui faiſoient la Miſſion, furent obligez de partir avec nous.

Eſtant de mes Amis autant que vous l'eſtes, vous devez me plaindre d'avoir manqué une ſi belle occaſion de mourir pour la querelle de Noſtre Seigneur; car enfin il s'agiſſoit là de ſes intereſts, & l'on n'en vouloit à noſtre vie que parce que nos Peres travail-

loient avec trop de zele & de ſuccés à la converſion des Heretiques. N'aurois-je pas eſté bienheureux de trouver ſi-toſt le plus grand bien qu'on puiſſe eſperer aprés de longs travaux pour la gloire de Dieu? Mais ces ſortes de graces ne ſont pas pour des gens comme moy, & je crains bien d'avoir le malheur de mourir tranquillement dans un lit.

Voila le déplorable eſtat où nous laiſſâmes la pauvre Egliſe d'Erzerum, qui eſtoit ſans contredit, une des plus

belles Miſſions qu'euſt noſtre Compagnie. Dés que nous fûmes partis, la perſecution recommença contre les Catholiques plus forte qu'auparavant. On prit le nom de tous ceux qui ne voulurent pas embraſſer l'Hereſie, c'eſt à dire, tous les plus conſiderables & les plus riches de la Ville. Le Bacha les fit tous empriſonner, & ils ne purent ſe ſauver d'eſtre aſſommez à coups de baſton, qu'en donnant de groſſes ſommes d'argent au Bacha, qui en vouloit plus à leur bourſe qu'à

leur Religion. Vous ne ſçauriez croire avec quelle conſtance ces bons Catholiques ont ſouffert cette perſecution. Toute la populace leur inſultoit, & leur faiſoit mille outrages. On les menaçoit de les perdre abſolument s'ils ne renonçoient à la Foy Romaine, & tout cela ne les a point touchez. Ils ſont demeurez fermes, contens de mourir, pourvû qu'ils mouruſſent Catholiques. Mais ſi les nouvelles que nous avons appriſes depuis quatre jours ſont veritables, la Miſſion

d'Erzerum eſt plus floriſſante que jamais. Un Armenien mande d'Erzerum à un de ſes Amis, que le Bacha & les Vertabiets ont eu la teſte tranchée, ſur la plainte que Mr l'Ambaſſadeur a faite d'eux à la Porte. On attend confirmation de cette nouvelle, qui eſt la meilleure que nous puiſſions ſouhaiter pour nos Miſſions.

Nous ne trouvâmes dans tout le reſte de la Turquie rien de remarquable que trois aſſez bonnes Citadelles, Aſſemcala, Cars, & Meſſinguer.

On dit que cette derniere eſt un ouvrage de Theodoſe, mais je n'en crois rien. On y voit dans pluſieurs endroits des Inſcriptions Turques, qui nous auroient peut-eſtre appris quelque choſe ſur ce point-là, ſi nous avions eu quelqu'un aſſez habile pour les déchiffrer. Nous trouvâmes auſſi quelques montagnes couvertes de Tulipes, & quelques Bains d'eau chaude. On nous dit en ſortant de Meſſinguer, qu'il y avoit ſoixante Voleurs qui nous attendoient. Cela effraya appa-

remment nos Gardes, qui nous abandonnerent, mais nous en fûmes quittes pour la peur. Nous ne trouvâmes que trois Voleurs, qui n'eurent pas la hardieſſe de nous attaquer. La derniere journée que nous fiſmes en Turquie, nous allâmes coucher à un petit Chaſteau nommé Mahaſpat, ſitué ſur un rocher au pied duquel coule une Riviere au milieu d'une grande chaîne de rochers, plus hauts que celuy où eſt le Chaſteau. C'eſt là ce qui ſepare l'Armenie Turqueſque

d'avec la Perſienne. Nous eûmes là un peu à ſouffrir de la brutalité des Turcs. Ils avoient vû quelques armes à nos gens; ils vouloient abſolument les avoir, & nous firent d'aſſez grandes violences pour les enlever; mais nous tinmes bon, & tous leurs efforts furent inutiles. Nous paſſâmes la Riviere le lendemain, & nous trouvâmes dans les rochers, les plus beaux Simples du monde, entre autres, des *Ceduin limbo purpurato*, incomparablement plus beaux que ceux

qu'on a apportez du Cap de Bonne Esperance au Jardin du Roy. Nous respirâmes un peu quand nous nous vîmes en Perse. Les Perses sont tres-honnestes, doux, aimant les Etrangers, curieux des bonnes choses, en un mot, ils ressemblent presque en tout à la Nation Françoise.

Toute l'Armenie Persienne est fort ruinée jusques à Erivam. Le Grand Cha-Abas, Roy de Perse, l'a ruinée pour empêcher les Turcs de porter la guerre dans ses Estats; mais en ap-

prochant d'Erivam, on trouve une grande & belle plaine, au pied de la fameuſe montagne Datarat, où l'Arche de de Noé s'arreſta aprés le Déluge. C'eſt aſſurément une des plus hautes montagnes du monde. Prés de la moitié eſt ordinairement au deſſus des nuées, mais elle n'a rien de beau que ſa hauteur, car au plus fort de l'Eſté elle eſt couverte de neiges. Au milieu de cette belle plaine on voit un tres-beau Monaſtere, nommé Iehemiaſin, où le Patriarche fait ſa reſidence.

Nous y fûmes tres-bien re-
ceus par le Vicaire du Patriar-
che. Ce Vicaire eſt tres-bon
Catholique, grand homme
de bien, & tres-honneſte
homme. Il a refuſé le Patriar-
chat; & en cela il a fait une
grande faute, car s'il l'euſt
accepté, la Religion Catho-
lique auroit fait de grands
progrés dans ce pays-là. En
ſortant d'Iehemiaſin, nous al-
lâmes voir le Patriarche, qui
en revenant d'Erivam, où il
eſtoit, s'eſtoit arreſté dans
une Egliſe pour nous y at-
tendre. Il nous receut fort

bien, & fit beaucoup d'honneur au Pere Beauvoillier, parce qu'eſtant chargé de la Lettre de recommandation que Sa Majeſté nous avoit fait la grace de nous donner pour le Roy de Perſe, il eſtoit Hoſte de ce Prince, & par là en grande conſideration dans toute la Perſe. Les Privileges des Hoſtes du Roy de Perſe ſont grands. On les défraye juſques à ce qu'on leur ait donné réponſe à la Lettre. Ils ne payent aucune doüane, & ſont appellez à tous les Feſtins que le Roy fait

aux Grands de ſon Royaume.
Enfin, le Roy les loge, & a
une extrême conſideration
pour eux, ſur tout pour les
François, parce que le nom
de noſtre grand Monarque
eſt en ce pays-cy en grande
veneration. Nous avons joüy
de tous ces avantages, & le
Pere Beauvoillier a aſſiſté
deux fois au Feſtin du Roy
On luy donna il y a quatre
jours réponſe à ſa Lettre
ainſi il n'eſt plus Hoſte du
Roy de Perſe, & nous ne vi
vons plus aux dépens de ce
Monarque.

Je ne vous feray pas un long détail de tout ce que nous avons vû en Perſe. Outre que je n'en ay pas le temps, je n'y ay rien vû de fort curieux, & vous en trouverez plus dans les Relations de Tavernier, & des autres, que je ne pourrois vous en écrire. Je vous diray ſeulement en general, que la Perſe eſt un aſſez bon pays, & bien cultivé dans les endroits, où il y a de l'eau, mais on trouve ſouvent de grands deſerts fort ſecs, & il s'en faut bien que la Perſe ne vaille la France.

On y trouve pourtant toutes fortes de bons fruits. Les Villes y ſont fort grandes, mais vilaines, les maiſons n'ont qu'un étage, & ne ſont bâties que de terre, mais au dedans elles ſont tres-propres & tres-commodes. Les Villes par où nous avons paſſé ſont, Erivan, Nachivam, Sophia, Tauris, Sultania, Caſbin, Cum. Iſpaham eſt ſans doute la plus belle de toutes. Julpha, qui eſt la Ville des Armeniens, n'eſt ſeparée d'Iſpaham que par la riviere. Elle eſt grande & bien bâtie

Nos Peres y ont une fort belle Egliſe, bâtie depuis peu par un Marchand Armenien tres-riche. Nous en fiſmes Dimanche dernier l'ouverture. Le Fondateur nous fit ce jour-là un grand feſtin à l'Armenienne, c'eſt à-dire, un fort mauvais repas pour des François. J'aurois bien des choſes à vous dire ſur l'eſtat de ces Miſſions, & ſur les grands biens qu'on y fait, mais le temps me preſſe, c'eſt pourquoy je vous renvoye aux Relations que nos Peres en écrivent au R. P. Verjus.

Le Pere Beauvoillier reſte icy avec les Peres Tillac & Maldan, afin d'y diſpoſer tout pour l'entrepriſe des Miſſions de Tartarie. Nous avons vû des Tartares de differentes Nations, qui nous ont appris des nouvelles de leur pays. Ils nous ont tous dit qu'il part de chez eux des Caravanes pour la Chine, mais elles ne vont pas toutes par la meſme route. Voila un beau champ qui va s'ouvrir, ſi Dieu favoriſe un peu nos deſſeins, car tandis que le Pere Beauvoillier entrera par

ce coſté-cy dans la Tartarie, nous tâcherons le Pere de Beze & moy, d'y entrer du coſté de la Chine, où le Pere Grimaldi veut nous mener. Nous n'attendons pour cela qu'un Maimandar, c'eſt-à-dire, un Conducteur que le Roy a promis de nous donner. Ce Maimandar doit faire toute la dépenſe de noſtre Voyage aux frais du Roy, & nous exempter de toutes les Doüanes. Tout cela ſe fait à la recommandation de noſtre Monarque, pour qui le Roy de

Perſe a une tres grande conſideration. Priez Dieu, mon R. P. qu'il exauce nos vœux, & qu'il jette enfin un regard de miſericorde ſur ces pauvres Tartares, qui ne ſont dans l'aveuglement que parce qu'ils n'ont perſonne qui les éclaire ; mais priez-le en meſme temps qu'il me donne le courage d'executer ſa volonté en ſerviteur fidelle. Il m'a fait une grande grace en me choiſiſſant pour porter ſa parole aux Infidelles. Si je n'y répons pas comme je le dois, quel compte auray-je à rendre ?

à rendre? Aidez-moy donc, mon R. P. a obtenir du Ciel les ſecours dont j'auray beſoin pour m'acquitter comme il faut de mon employ. Je ſuis voſtre, &c.

L'Idille qui ſuit eſt de Mr de Senecé. Je n'ay rien à vous en dire aprés la ſatisfaction que vous m'avez témoignée de tous les Ouvrages que vous avez vûs de luy. Bauderon

IDILLE.

ERgaſte, ce Berger diſcret,
Dont le bon ſens fait croire à tout noſtre Village,
Qu'au fond de quelque antre ſau-
vage
Pan ſe donne le ſoin de l'inſtruire en ſecret,
M'eſtant venu rendre viſite;
Acante, me dit-il d'un air d'autorité,
Que donne aux hommes le merite,
Si toſt qu'il n'eſt point conteſté.
I'admire ta tranquillité;
Ie te vois tout enſemble indolent & malade,

Sur ton teint, dans tes yeux, j'ap-
perçois le poiſon.
De courir au remede il eſt plus que
ſaiſon,
Le mal preſſe, faiſons un tour de
promenade,
Peut-eſtre y pourras-tu trouver ta
gueriſon.

S

Le rigoureux Décembre alors tout
en furie
Faiſoit d'hoſtilité cent actes decla-
rez,
Et les fiers Aquilons avec luy con-
jurez,
Avoient ravi l'honneur de la triſte
Prairie.
Cybele contre eux aguerrie,
Pour parer ſeurement leurs coups
*deſeſperez,

Couvroit d'un manteau blanc ſes
atours bigarrez.
Les moutons dans un tas étroite-
ment ſerrez
Ne quittoient plus la bergerie.
Les ruiſſeaux mis aux fers juſqu'en
leur lit natal,
Au lieu de leur murmure tendre,
Par un bruit enroüé grondant leur
ſort fatal,
A peine ſe faiſoient entendre
Au travers d'un mur de criſtal.
Quel temps pour promener! ſuivant
les mœurs antiques,
Dont l'uſage eſt encor frequent,
J'aurois bien mieux aimé d'un vin
doux & piquant
Arroſer mes Dieux Domeſtiques.
Ie le ſuivis toutefois empreſſé
D'apprendre ce qu'il vouloit
faire.

Par un ſentier nouveau dans la neige tracé,
D'abord il me conduit dans un bois ſolitaire,
Dont le barbare hiver de frimats heriſſé,
Augmentoit l'horreur ordinaire.
Les arbres enfermez dans un émail bruyant,
Et dépoüillez de leur feüille honorée,
Par le choc mutuel de leur ſommet pliant,
Accompagnoient d'un fracas effrayant,
Les ſifflemens aigus du menaçant Borée.
A ce triſte concert les fidelles échos
Vniſſant leur voix aſſortie,
Faiſoient couler au fond des os
Toutes les glaces de Scythie;

Et le croaſſement des funeſtes Corbeaux
Y tenoit aſſez bien ſa lugubre partie.
Dans l'endroit le plus ſombre & le moins frequenté,
Ergaſte proſternè ſur la neige endurcie.
Fit retentir la montagne tranſie
De ce diſcours prémedité.

Terre aimable, terre feconde,
Ouvre ton ſein pour nous donner des fleurs.
Déja pour les orner d'éclatantes couleurs,
L'Aurore ſort du ſein de l'onde,
Et t'offre en ſouriant le ſecours de ſes pleurs.
Terre aimable, terre feconde,

Ouvre ton ſein pour nous donner
des fleurs.

L'agreable Zephir par ſa vertu
ſecrete
Remplit ton vaſte corps de germes
amoureux.
Accorde à l'ardeur de mes vœux
Le Narciſſe & la Violette,
Il n'eſt plus d'ennemi, dont la rage
inquiete
Fatigue ce ſejour heureux.
La ſaiſon rigoureuſe attaque un
autre monde,
Et le Tyran du Nort, à l'Ourſe
vagabonde,
Court annoncer de nouvelles dou-
leurs.
Terre aimable, terre feconde,
Ouvre ton ſein pour nous donner
des fleurs.

S

Le Ciel qui t'a promis une ardeur
éternelle,
Paroissoit un peu ralenti,
Mais le Soleil t'annonce enfin qu'il
t'est fidelle,
Qu'il ne s'est jamais démenti.
Cet Astre lumineux d'vne grace
immortelle,
Te fait son message galant;
Le Diadême étincelant
Qui couronne sa tresse blonde,
Excite dans les airs de piquantes
chaleurs.
Terre aimable, terre feconde,
Ouvre ton sein, pour nous donner
des fleurs.

Z

Ie sens d'une celeste flame
Descendre jusqu'à moy les invisi-
bles dons;

Pour chanter ton Epithalame,
I'entens le Roſſignol redoubler ſes
fredons.
Mon eſpoir le plus doux ſur tes
bontez ſe fonde,
Déeſſe, exauce mes clameurs.
Ainſi jamais ſur toy le tonnerre
ne gronde,
Ainſi toujours la mer profonde,
Pour te nourrir fourniſſe des va-
peurs.
Terre aimable, terre feconde,
Ouvre ton ſein pour nous donner
des fleurs.

A ce debut, je le confeſſe,
I'appliquay la maxime appriſe en
ma jeuneſſe
Chez un Critique des plus fins,
Que parmy les mortels la ſuprême
Sageſſe

De l'insigne folie occupe les confins.
Ie crus que ce beau feu dont le Ciel
nous honore,
Dans Ergaste estoit endormy,
Et qu'une prise d'Ellebore
Sieroit fort bien à mon Ami.
Déja par un sousris j'expliquois ma
pensée,
Quand le Berger, d'un air au dessus de l'humain,
Se relevant de la neige enfoncée,
Acanthe, reprit-il, me saisissant
la main,
Ie comprens ton muet langage.
Les fleurs que je demande avec empressement,
Au plus fort de l'hiver, à ce terrain
sauvage,
Te font croire avec fondement
Que j'ay de la raison perdu le noble
usage.

Quel jugement veux-tu que l'on
faſſe de toy?
De toy, qu'à contre-temps, dans le
declin de l'âge,
On voit à l'amoureuſe loy
Soumettre lâchement ton indigne
courage?
Tu ris de ma témerité,
Quand j'apoſtrophe la nature
Pendant la ſaiſon la plus dure,
Comme ſi j'eſtois en Eſté?
Il eſt vray que je ments, j'approu-
ve ta cenſure.
Et toy, dis-tu la verité,
En promettant à ta Maiſtreſſe
Les plus charmans plaiſirs de l'ai-
mable jeuneſſe,
Quand la jeuneſſe t'a quitté?
L'onde ſous la glace captive,
En dépit des tendres Zephirs,
D'œillets & de jaſmins émaillera
ſa rive,

Plutoſt qu'on ne verra tes impuiſ-
ſans deſirs
Rappeller Venus fugitive.
Moins inſenſé que toy dans les
vœux que je fais,
Ie puis de ma priere au Printemps
exaucée
Voir les favorables effets,
Il fleurit à coup ſûr quand la neige
eſt ceſſée:
Mais de nos jeunes ans quand la
fleur eſt paſſée,
Acanthe, elle l'eſt pour jamais.
Va, ſois plus ſenſé deſormais;
Aux eſperances qui t'abuſent
Dérobe de tes jours les reſtes lan-
guiſſans,
Et ne prodigue plus ton inutile
encens
Pour les Graces qui les refuſent.

Ce dernier mot à peine eſt prononcé
Que le ſage Berger me laiſſe,
Et dans le fort du bois bruſquement enfoncé,
A mes reflexions il livre ma tendreſſe.
Sur ce fidelle avis faiſant attention,
De ſon ſolide eſprit j'admirois la lumiere,
Et l'ingenieuſe maniere
De me faire goûter une correction.
Touché de repentir, plein d'une ſainte envie,
Je retourne à pas lents regagner le Hameau,
Et fais vœu d'employer le reſte de ma vie
Au ſoin d'élever mon Troupeau.

Ie marchois en reſvant, quand tout
à coup Climene
A mes yeux ébloüis fit briller mille
feux.
Dieux ! qu'elle eſtoit charmante,
& valoit bien la peine,
Qu'on rompiſt des ſermens pour reſ-
ſerrer ſes nœuds !
Dans quel combat mon ame alors
fut confonduë !
L'Amour parloit au cœur ; d'une
flame aſſiduë
Il m'offroit le ſalaire, & ſe char-
geoit du ſoin.
La raiſon conteſtoit, mais helas,
de ſi loin
Qu'à peine eſtoit-elle entenduë.
Qu'arriva-t-il, enfin ? I'empiray
mon marché,
Et je rentray chez moy mille fois
plus touché,

Plus épris que jamais. O Morale,
Morale,
Contre des yeux vainqueurs, dont
on eſt enchanté,
Que tes froides leçons ont peu d'au-
torité!
Que ta puiſſance eſt inégale!
Que ton ſecours eſt limité!

Je ne ſuis point étonné que vous me parliez ſi avantageuſement des Vers que je vous envoyay le mois paſſé, de Mr Boſquillon, Academicien de l'Academie de Soiſſons, ſur l'Eſtampe d'un Chef-d'œuvre en Pharmacie. Vous avez en cela ſuivy le

gouſt du Public, qui les a trouvez tres-beaux. Voicy deux autres petits Ouvrages de ſa façon. L'un eſt une imitation de ces deux Vers latins de Mr de Santeuil, Chanoine Regulier de l'Abbaye de Saint Victor, qui ſervent d'Inſcription pour une Statuë du Roy, que les Maiſtres Chirurgiens de Paris font élever ſous un Periſtyle, dans la cour de leur Amphithea-tre.

Ecce ſalutiferas populo quas po-
nimus ædes

Has animat, populi vita salusque sui.

IMITATION.

LOrsque contre LOVIS s'arme la terre entiere,
Nous élevons icy dans un profond repos
Ce nouvel édifice aux Peuples salutaire.
Qui peut mieux l'animer qu'un si fameux Heros?
N'est-il pas en tout temps, malgré l'injuste envie,
De ses Peuples heureux, le salut & la vie?

Vous sçavez que Mr l'E-

vesque d'Agen doit avoir l'honneur de prêcher devant le Roy pendant le temps de l'Avent. Il fit son premier Sermon en presence de Sa Majesté le jour de la Feste de tous les Saints, & il le fit avec l'applaudissement de toute la Cour. C'est sur cet heureux & grand succez, ordinaire à ce Prelat, chaque fois qu'il monte en chaire, que le mesme Mr Bosquillon a fait le Madrigal que vous allez lire.

QVels éclairs redoublez! quelle vive éloquence,
MASCARON *fait briller dès ſon premier Diſcours!*
De ce torrent, de ſon rapide cours
Rien n'arreſte la vehemence.
Des trompeuſes vertus le fard tombe à ſa voix;
Au faux Chreſtien il inſpire un vray zele,
Et traçant en LOUIS *le modéle des Rois,*
Des Orateurs ſacrez ſe montre le modele.

Je vais vous parler d'une action qui n'eſt point nouvelle, mais comme on n'en

a pas encore donné de détail, je croy vous faire plaisir en vous faisant part de toutes les circonstances d'une affaire, qui jusqu'icy n'a esté sçuë qu'imparfaitement. Vous les trouverez dans cette Relation, qui est de Mr David de Pont d'Emeri, Major du Regiment des Hussars. Je vous l'envoye dans les mesmes termes qu'il l'a écrite.

RELATION
De la maniere dont le Comte de Tilly a esté pris. V. P. Serclas.

LE 28. *Septembre, nostre Colonel qui est un veritable homme de guerre, de valeur & de conduite, entreprit une des plus hardies actions qui se soient faites depuis la guerre, & qu'on aura peine à croire. Il y avoit douze Regimens de Cavalerie & de Dragons, campez prés d'Ath Nostre Colonel demanda à M. de Laubanie deux cens Che-* Masgontier
vaux, avec cinquante Dragons,

& prit environ cent Huſſars, des mieux montez, deux cens hommes d'Infanterie, & cinquante Dragons à pied, en y comprenant quelques Huſſars & quelques Suiſſes, auſſi à pied ; ce qui pouvoit faire ſept cens hõmes.

Nous montaſmes à cheval ſur les ſept heures du ſoir, & nous marchâmes juſques à minuit, aprés quoy nous fiſmes une halte pour laiſſer coucher la Lune, de peur d'être découverts. Nous marchâmes enſuite droit au Camp des Ennemis. Nous paſſâmes la riviere de Dender, ſur un pont qui n'étoit pas gardé & qui eſtoit prés du Châ-

eau d'Aubre. Le Colonel nomma
un Capitaine de cinquante hommes
le pied pour la garde de ce Pont;
& ayant passé un assez long dé-
filé, il laissa un Sergent à la teste
le ce defilé, avec quatre petites
roupes de Cavalerie, pour nous
onserver ce Passage, dont dépen-
loit nostre salut. Nous marchâ-
nes doucement avec le reste de
os Troupes, pour attaquer un
Regiment de Dragons, qui cou-
vroit le Quartier General, qui
stoit dans une grosse Cense, der-
iere ce Regiment de Dragons,
& qui avoit outre cela, deux
ens Chevaux à sa garde. La li-

gne de l'Armée estoit derriere la Cense à environ deux cens pas de là. Nous marchâmes donc fort doucement, nostre Infanterie à la teste, qui faisoit encore prés de deux cens hommes, & qui estoit partagée en quatre Troupes, dont l'une eut ordre de se couler le long des hayes, pour gagner la maison de Mr le Comte de Tilly, Lieutenant General, & Commandant en chef cette Armée. Le Capitaine qui commandoit cette Troupe, passa auprés de la garde à Cheval, qui crioit toûjours Verdo, c'est à-dire, Qui va-là. L'autre répondoit toûjours

jours, bon amy, en continuant de s'avancer, & en gagnant toûjours la maiſon. A la fin les Ennemis s'appercevant que ce n'eſtoient pas de leurs gens, commencérent d'abord à crier à l'erte, à l'erte, mais il eſtoit trop tard. La dance commença dans ce moment. Ce Capitaine fit main baſſe ſur la Garde qui eſtoit à la porte du General, & avec une partie de ſa Troupe, il entra dans la maiſon. On alla auſſi-toſt à la chambre du General, qui n'eſtoit pas encore couché, & qui courut à ſes piſtolets; mais un de nos Huſſars, borgne, avec une gran-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

de moustache, & tout des plus laids, entra le premier dans ſa chambre, & luy ſauta au collet. Il fut auſſi-toſt ſuivy, & ce pauvre General ſe vit en un moment entouré de tous coſtez. Il pouvoit eſtre une heure trois quarts aprés minuit. Il avoit encore ſon juſte-au-corps, n'y ayant pas un demy quart d'heure qu'il eſtoit rentré chez luy, aprés avoir commandé trois cens Chevaux de piquet, & ſix cens autres qui devoient marcher à la pointe du jour du coſté de Mons. On ne luy donna le temps de mettre ny ſouliers ny bottes, & il fallut marcher ſur

e champ. Pendant cela, les
rois autres troupes d'Infanterie
ſtoient entrez dans le Camp, &
os deux troupes de Huſſars auſſi,
hacune de leur coſté. J'avois
'honneur d'en commander une.
Nos Dragons chargerent d'un
utre coſté. Ce ne fut d'abord
u'un grand feu de toutes parts.
Quoy que la nuit fuſt fort ſom-
re, il faiſoit fort clair, par le
rand feu qu'on faiſoit. On n'en-
endoit par tout que, tuë, tuë,
& le mot de ralliement, qui eſtoit
Paris, pour nous reconnoiſtre,
ar nous ne connoiſſions preſque
y amis, ny ennemis. On fit

d'abord main-basse sur tout ce qui se rencontra, & les Dragons se sauvoient tous en chemises parmy les hayes. Cela dura prés d'une demi-heure, que nostre Colonel fit sonner la retraite, ayant fait son coup. Nous nous ralliâmes donc tous, & marchâmes droit à un grand feu qu'il avoit commandé de faire avec de la paille, dont on avoit fait provision, à la teste du défilé, & qu'on alluma si-tost qu'on sonna la retraite. Sans cela nous n'aurions sçû de quel costé il auroit fallu marcher. Tout cela se fit tout à la fois, & avec tant de

promptitude, que nous ne donnâmes pas le temps à l'Armée de monter à cheval, quoy que tout le Camp criaſt à l'erte, & à cheval. Nous repaſsâmes donc heureuſement le defilé & le pont; & gagnâmes le chemin de Saint Guiſlain, au lieu de prendre le grand chemin de Mons. Il y eut d'abord quinze cens chevaux qui nous ſuivirent d'un coſté, & autant d'un autre, mais ils ne pûrent nous joindre, & auſſi-toſt que le Comte de Tilly vit que nous prenions le chemin de Saint Guiſlain, il perdit l'eſperance d'eſtre délivré. Pendant cela le

jour vint, & nous gagnâmes heureusement Saint Guislain, & de là Mons. Nous n'avons perdu dans cette occasion qu'un Capitaine de Grenadiers, & un Lieutenant, qui furent tuez, avec quatre ou cinq Soldats, deux de nos Hussars, & deux de leurs Chevaux. Nous avons amené soixante chevaux des Ennemis, & avons apporté l'Etendart de leur Mestre de Camp. Mon Frere ne me quitta jamais d'un pas, & a donné en toute cette occasion beaucoup de marques de son intrepidité.

Je ſuis ſurpris des broüilleries que vous me mandez eſtre déja arrivées dans le mariage dont vous me parlez. La ſuite en eſt d'autant plus à craindre, qu'il n'a eſté fait que depuis fort peu de temps. Si l'Epoux, qui eſt voſtre Amy, ſongeoit à la ſéparation, comme vous ſemblez l'apprehender, faites-luy lire la Lettre que je vous envoye. Elle eſt d'un homme auſſi ſage, qu'il eſt eſtimé par toutes les choſes qu'il écrit. Voſtre Amy trouvera dans cette Lettre de fortes raiſons

qui l'empeſcheront de prendre une reſolution precipitée.

A MONSIEUR ****

*VOUS m'écrivez, Monſieur, une étrange nouvelle. Eſt-il poſſible, que Monſieur *** ſoit reſolu de ſe ſepa. rer de Madame ſa femme? C'eſt traiter indignement le Mariage, comme ſi ce n'eſtoit qu'une partie de plaiſir, d'où l'on ſe retire ſans façon, lorſqu'on s'y ennuye, ou qu'il s'y paſſe quelque choſe qui fait de la peine. Cependant, le Mariage eſt une affaire ſerieuſe*

& importante, où l'on a pris de grands engagemens, & que l'on a bien voulu prendre. Les yeux ont regardé de prés l'objet, meſme pluſieurs fois. On l'a eſtimé & reſpecté, & le cœur a formé une ardente paſſion de le poſſeder. Pour y réüſſir, on a employé les bons offices des parens, & le credit conſiderable des amis. On en eſt venu aux proteſtations, aux promeſſes, aux preſens; on a fait toutes choſes; & quand on a ſurmonté les difficultez & les obſtacles qui ſe rencontrent ordinairement, on en a autant de joie, que d'une victoire remportée.

Aprés tant de mouvemens & de pratiques pour l'heureux ſuccés ; aprés que la concluſion en a eſté ſcellée du cœur & de la bouche, de la foy & de l'honneur, & que, depuis aſſez de temps, on eſt en poſſeſſion de la perſonne qu'on recherchoit avec tant de paſſion, peut-on ſans une horrible inconſtance, penſer à une ſéparation ?

L'idée du Mariage eſt une chaîne, eſt un nœud. Naturellement, chaîne d'or, nœud de ſoye ; mais quand la chaîne & le nœud changeroient de matiere, ce ſont toûjours des liens précieux. Il n'eſt pas permis de rompre cette

chaîne, & de couper ce nœud. Il n'y a nul pretexte, nulle raiſon de le faire. C'eſt une Societé inſeparable.

La Fable meſme eſt inſtructive ſur ce ſujet, dans le mariage de Iupiter & de Iunon. Iunon a le caractere d'une femme inquiéte, jalouſe, violente, & emportée; Iupiter ne ſe ſépare point d'elle. Il s'en plaint, il luy fait des reproches, & quelquefois des menaces, mais il demeure avec elle. Socrate, le Heros de la Sageſſe, que la Grece égaloit à ſes Dieux, avoit épouſé Xantippe, femme tres-fâcheuſe, & ſouvent

animée & ardente jusqu'à la fureur. On ne sçauroit entendre nommer Xantippe, sans concevoir toutes les imperfections d'une femme. Neanmoins Xantippe avec de grands défauts, demeure toûjours la femme & la compagne de Socrate, qui ne la quitte point. Un autre exemple superlatif & universel pour le genre humain. Adam épouse Eve, Eve cause une entiere & cruelle disgrace à Adam. Elle le fait chasser du Paradis terrestre, & il est condamné à une vie laborieuse & herissée d'épines ; & d'immortel qu'il estoit, il devient sujet

à la corruption & à la mort. Peut-on souffrir de plus grands maux de la part d'une femme ? Toutefois, Adam ne se separe point d Eve, elle demeure auprés de luy comme auparavant ; elle vit à son costé aussi ètroitement, que lors qu'elle en fut tirée.

Les bestes estant d'une nature fort inferieure à celle de l'homme, elles ne composent ny societé ny famille. Ainsi quelque conjonction naturelle qu'elles ayent pour la propagation, elles ne demeurent pas ensemble, & n'ont point entr'elles d attachement particulier. L'homme qui en use de mesme,

agit brutalement, & se des-hono-re. Il sort de la dignité de son espece, & descend dans celle des animaux. Encore en voit-on qui luy font le procés. La Tourte-relle demeure inseparable à la Tourterelle, & il n'y a que la mort qui fasse leur separation.

Le Mariage est une Ente La femme en est la greffe, & le mary est l'arbre, auquel la greffe a esté jointe. Cette Ente est destinée à porter un fruit excellent, à augmenter le Genre humain. C'est le Ciel & la Terre qui ont fait cette Ente. C'est l'homme luy-mesme, qui a souhaité passionné-

ment que la femme luy fust unie. Il est obligé au soin & à la conservation de cette union. Que s'il vient à la mépriser, & qu'il separe sa femme de sa personne, il se rend coupable, il doit craindre les reproches du monde, & il doit en luy mesme en avoir de la confusion.

Il y a une communauté de tout dans le Mariage; communauté de nom & de demeure, du cœur & de ses affections, du corps & de ce qui luy est permis, communauté d'affaires & de biens, de joye & de deüil, de fortune & de disgrace. Les Loix Romaines, dit

Plutarque, ne permettoient pas qu'il ſe fiſt des donations entre les perſonnes mariées. Pourquoy ? Parce que, dit-il, tout ce qu'ils ont appartient également à l'un & à l'autre. Où il y a une communauté ſi étenduë, & preſque univerſelle, n'y a-t-il pas une oppoſition extrême à la ſeparation ? N'eſt-ce pas diviſer les Loix divines & humaines que de ſe ſeparer ? N'eſt-ce pas cauſer un furieux ſcandale ?

Il n'eſt pas permis à l'ame de ſe ſeparer du corps avant le temps, quelque peine que luy faſſe le corps, par les diſgraces qui luy arrivent,

comme pauvreté, maladie, difformité, mépris & caducité. Il n'y a que la Providence, & la loy de la nature qui puissent couper le fil qui les unit. Cette union de l'ame & du corps a l'air d'un mariage naturel, qui fait la regle du mariage civil. Quelques accidens, quelques rigueurs qui luy surviennent, il engage le Mary & la Femme à ne pouvoir se separer l'un de l'autre. Il n'y a que la main divine, laquelle a fait la chaisne, qui puisse la rompre; autrement c'est une societé inviolable.

L'union conjugale de deux

personnes, n'eſt pas ſeulement une union morale, comme celle de deux Amis, ny une union naturelle, comme celle du Pere & du Fils; c'eſt une union plus forte & plus intime, qui ſurpaſſe toutes les autres unions, qui joint deux personnes enſemble pour n'eſtre qu'une chair, qu'un principe. C'eſt un composé merveilleux, qui revient à une unité; une unité ne ſe diviſe poin. Ainſi le Mary & la Femme qui ſont un, ne peuvent point ſe ſeparer.

Les Infidelles font leurs Traitez pour durer autant que le Soleil. Vous diriez à la clauſe qu'ils

y mettent, que ce bel Aſtre de la Nature manquera plûtoſt de rayons & de lumiere, qu'eux de fidelité à leur engagement. Cependant à la premiere occaſion, lors qu'ils peuvent eſtre ſuperieurs, ils violent leurs Traitez, & font des invaſions, & tous les actes d'hoſtilité. Le Mariage ſe contracte à durer autant que la vie; ſes articles étendent l'union conjugale juſqu'au tombeau. Le Mary & la Femme qui ſe ſeparent ſans avoir égard à cette perpetuité jurée, ſe font reſſembler à ces perfides. C'eſt profaner la dignité du Mariage & la fidelité de ſes pro-

messes. Si les personnes estoiene immortelles, il devroit estre immortel.

Un Mary & un Femme sont regardez comme un Tout, dont chacun fait une moitié L'usage qui parle de mesme que la verité de la chose, le témoigne Quand donc le Mary se separe de sa Femme, il se prive, pour ainsi dire, de la moitié de luy même. C'est un cœur partagé en deux. Peut on vivre en cet estat? Il faut se tenir sur ses gardes pour resister à tout ce qui porte à un aussi grand mal qu'est la separation. Il n'y a personne assez en-

nemi de soy mesme pour vouloir se priver de l'un de ses yeux, comment peut on se resoudre à perdre la moitié de soy-mesme?

Ceux qui ont fait des observations sur les Songes pour l'Oneiromancie, tiennent qu'un songe de la Lyre marque l'union charmante des personnes mariées. Orphée qui n'avoit pas besoin d'y songer la nuit, & qui avoit une Lyre admirable, qu'il touchoit divinement, ne put consentir que la mort mesme le separast de sa chere Euridice. Au deffaut de son corps, il vouloit à toute force son Ombre, & il pousa mille cris

& mille ſoupirs, lorſqu'il perdit la preſence & la vûë de cette Ombre. Laiſſons-là le ſonge de la Lyre, & la Lyre d'Orphée. Le Mariage en ſoy-meſme eſt une Lyre, par la ſympathie de deux perſonnes, par l'harmonie de leurs ſentimens, de leurs mœurs, de leurs paroles, & de leurs actions. Cette Lyre ne peut pas demeurer toûjours d'accord. La bonne intelligence, & l'agrément de la conduite n'eſt pas de tous les momens, & de toutes les heures. Il faut donc de temps en temps, avec la patience, la moderation, la douceur & la complaiſance,

accorder cette Lyre, & jamais la fendre & la mettre en deux pieces par la separation.

On est porté à la cupidité par le panchant de la nature; cette cupidité s'enflâme par la separation, elle devient une fiévre ardente de la chair. Pourquoy se priver du remede legitime que vous avez vous mesme choisi, qui vous a esté accordé avec honneur que vous avez receu comme une faveur considerable, & que vous avez regardé comme devant faire le repos & le bonheur de vostre vie? Vous renoncez imprudemment à ce repos & à ce conten-

tement lors que par la ſeparation vous eſtes un deſerteur du Mariage.

Ie veux qu'on ſe ſoit embarqué dans le Mariage comme dans la Nef Argo, où l'on n'entendoit que rire & chanter, où tout juſqu'au bruit des avirons, eſtoit une ſymphonie; enfin le plaiſir & la joye y regnoient tout à fait, On veut le Mariage de meſme; mais ce n'eſt pas là toute la Nef Argo, il faut ſuivre le reſte. Elle rencontra pluſieurs écueils, la navigation fut difficile & dangereuſe, il fallut endurer de grands travaux, & eſſuyer de rudes tempeſtes.

peſte Si les beaux jours, les charmes de la Maſique & l'eſperance de la Toiſon d'or, introduiſirent les Argonautes dans la Nef, les mauvais temps, les orages, les perils, ne les en firent point ſortir qu'ils n'euſſent achevé leur navigation, & remporté la precieuſe Toiſon. Il faut de meſme dans le mariage s'accorder les beaux jours avec le temps facheux, unir enſemble ce qu'il y a de doux & d'amer. Si l'un a fait l'engagement, l'autre ne le doit pas rompre. On doit ſans aucune ſeparation continuer le cours de la ſocieté conjugale. On y eſt d'autant plus obli-

gé, que dés le commencement vous avez eu la toison ; le don de la personne avec le tresor de la virginité, celuy de ses biens & de sa fortune, & celuy de sa liberté.

Enfin, il n'y a pas lieu de se servir de l'exemple de divorce des premiers Siecles. Il estoit alors pratiqué par les Iuifs, & ceux qui pratiquent aujourd'huy la separation, ne voudroient pas passer pour Iuifs. Si le divorce estoit un privilege, il a esté aboly, mais il ne l'a jamais esté. C'estoit une action mauvaise, & qui pour estre tolerée n'estoit pas moins mauvaise, semblable à ces cri-

nes qui ne ſont pas moins crimes, quoy qu'on n'en pourſuive pas les auteurs, & qu'une indulgence par conſideration les laiſſe dans l'impunité. La tolerance ne faiſoit pas l'innocence du Divorce, elle en eſtoit ſeulement l'aſyle. Elle ne l'autoriſoit pas, mais elle mettoit un voile ſur les yeux de la Juſtice, pour ne le point voir.

Voila, Monſieur, un mélange de penſées & de reflexions, qui me ſont venuës dans l'eſprit, à la ſurpriſe que m'a donnée voſtre Lettre. Ie ſouhaiterois que la mienne, qui prouve qu'on doit con-

damner la ſeparation, cette vi-duité criminelle, precipitée, & extraordinaire, euſt aſſez de force & de vertu, pour empeſcher celle de deux perſonnes, qui meriteroient de vivre éternellement enſemble. Ie ſuis, &c.

On voit tous les jours tant de ſurprenans effets de l'amour, qu'on ne peut douter de ſon pouvoir, maîs rien n'en convaincra davantage, que l'Elegie que vous allez lire. Elle eſt d'une Demoiſelle de dix-huit ans, à qui la paſſion toute ſeule a appris à faire des Vers.

ELEGIE.

QVel changement affreux! que
ſuis-je devenuë!
Meconnoiſſable à tous, à moy-mème
inconnuë.
De mon juſte deſtin, Ciel, quelle eſt
la rigueur!
Ie tremble pour tes jours, & je
crains pour ton cœur.
Cher Tircis, que n'es-tu le témoin
de mes larmes!
Ie ne puis ſoutenir mes mortelles
alarmes.
Quel barbare devoir me retient
dans ces lieux?
Ne conſultons plus rien, partons,
& qu'à ſes yeux

De mon amour pour luy ſe faſſe voir l'ouvrage.
Mes pleurs pourront flèchir ſon ſuperbe courage.
Son cœur conſiderant l'eſtat où je me voy,
Balancera peut-eſtre entre la gloire & moy,
Et touché des malheurs dont je ſuis pourſuivie,
Menagera des jours où j'attache ma vie.
Mais enfin, quels que ſoient mes chagrins, mes douleurt,
Ie n'ay rien aprés luy de ſi cher que mes pleurs:
Trop heureuſe, s'il faut vivre loin de tes charmes,
Qu'en libertè mes yeux puſſent verſer des larmes,
Qu'il ne me faluſt point étouffer mes ſoupirs.

Mais me veut-on laiſſer ces funeſtes plaiſirs ?
C'eſt peu qu'on me défende, helas ! que je le voye.
Libre dans ma douleur auſſi peu qu'en ma joye,
Ie ne puis rencontrer les précieux momens [*ſentimens.*
D'abandonner mon cœur à ſes reſ-
De Parens qu'effarouche une flame ſi belle,
Il me faut ſoutenir l'attention cruelle.
Ie les voy chaque jour, me nommant mon vainqueur,
Sur mon front ardemment étudier mon cœur.
En vain voudrois-je, helas ! tromper leur ſoin extrême ;
Souvent pour me cacher je me trahis moy-même.

Ah, combien de malheurs entraînent après soy
Vne larme, un soupir, échapez malgré moy ?
Mais comment dérober mon amour à leur vuë ?
Tircis, à ton nom seul interdite, éperduë,
Ie sens mon cœur fremir, & ma raison plier,
Et pour me retenir il faudroit t'oublier.
T'oublier ! mais helas, en serois-je capable ? [coupable ;
Et de quoy mon amour peut-il estre
Qui peut en condamner l'innocente ferveur ?
Fierté, gloire, raison, tout parle en sa faveur.
A de tristes devoirs cependant asservie,

J'attens tout des Parens dont j'ay
receu la vie;
Mais s'il faut immoler l'amour que
j'ay conceu, [*ay receu.*
Ils me demandent plus que je n'en
Pour un vil interest devenus trop
farouches,
Eux-mesmes m'ont trahie; helas! les
mesmes bouches
Qui portoient jusqu'au Ciel son
merite, & ses faits,
M'ordonnent aujourd'huy de ne le
voir jamais.
Ie sentis que mon cœur fremissoit
à sa vuë,
Ie l'aurois évité si je m'en étois cruë;
Ie prévoyois les maux qu'il me
faudroit souffrir,
Mais sans cesse à mes yeux on prit
soin de l'offrir,
Pour luy leur amitié toujours vive,
empressée,

Enfonça dans mon cœur le trait qui
m'a bleſſée,
Et j'oſay ſur la foy de leurs ſoins
trop preſſans,
Suivre de mon amour les tranſports
innocens.
Mais ce Heros, telle eſt leur injuſtice extrême,
Au moment qu'il m'eut plû, ne
leur fut plus le meſme,
Et de mon cœur à peine avoit-il
triomphé, [étouffé.
Qu'à leurs yeux ſon merite en parut
Pardonne, cher Tircis, pardonne
cet outrage,
D'un traitement parei! mon cœur
te dédommage,
Et leur zele pour toy s'éloignant
lâchement,
N'en allume en mon cœur qu'un feu
plus vehement.

Bien-tost poussant plus loin leur
dure tyrannie,
Dans un sejour affreux tu me ver-
ras bannie;
Mais pour trouver charmant le
plus affreux sejour,
Cher Tircis, c'est assez d'y porter
mon amour,
Et pour m'en dérober l'aspect triste
& sauvage,
Il suffit que mon cœur y porte ton
image;
Au moins en liberté j'y plaindray
mes malheurs,
Et mes yeux sans témoins pourront
s'ouvrir aux pleurs.

Vous aurez sans doute appris que Madame la Princesse d'Epinoy accoucha d'un Fils

le mois passé On n'en peut attendre que de grandes choſes, puis qu'il aura à marcher ſur les traces de Mr le Prince d'Epinoy ſon Pere, qui tout jeune qu'il eſt, s'eſt extrêmement diſtingué, & a déja receu pluſieurs bleſſures, qui luy ſont tres-glorieuſes. Voicy un Madrigal qui a eſté fait ſur la naiſſance de ce Fils. Mr du Perier en eſt l'Auteur.

PRince charmant, qui dans ce jour
Viens commencer une noble carriere,

Tu ſeras beau comme l'Amour.
Ioüis longtemps de la lumiere.
Le Ciel qui t'a formé du plus illu-
ſtre ſang,
Te donne en tes Ayeux un grand
exemple à ſuivre.
Tu dois les imiter, ou renoncer à
vivre;
Et ſi tu veux remplir les devoirs
de ton rang,
Sois auſſi vaillant que ton Pere,
Sois vertueux comme ta Mere;
On ne peut ſouhaiter pour toy rien
de plus grand.

La matiere des Strriges ne vous eſt pas inconnuë, & je ne ſçaurois douter que vous ne vous ſouveniez de ce qu'en marquent diverſes Let-

tres que je vous ay envoyées. En voicy une nouvelle, dont la lecture vous fera plaisir.

SUR LES STRIGES DE RUSSIE.

*JE vous avouë, Monsieur, que la deference que j'ay pour vos sentimens, & pour ceux de Monsieur ***, prévenu de l'excellence de vos jugemens, me fit hier douter de la verité des Stri-*

ges de Russie; mais un songe que j'ay eu cette nuit, & les reflexions qu'il m'a donné lieu de faire, m'ont penetré de la possibilité physique de cette merveille. Voicy le Songe.

Vous sçavez mieux que moy, Monsieur, que nos corps sont animez d'esprits plus ou moins grossiers. Les plus grossiers s'attachent aux fonctions du corps, & ceux qui le sont moins, s'attachent à celles de l'ame. Les premiers reposoient avec mon corps, quand les seconds se sont uniquement occupez à representer sur mon imagination, comme sur une toile, à

mon ame le portrait de certaine Beauté que j'ay vû tracé d'une main ſçavante. L'on y a peint deux yeux de la couleur & du brillant des Cieux, au deſſous, mais à fleur d'un front plus blanc, & plus uny, que n'en pourroit faire un Sculpteur en albâtre. Un autre, comme des trophées, leur a placé deux des arcs dorez de l'amour, & a mis tous les traits de ſon carquois dans leur capacité. Un autre y a joint le nez, je croy, de Venus. Un autre a amené les Ieux & les Ris, qu'il a mis en beſogne, à luy conſtruire la bouche; & j'obſervois

la regularité qu'ils donnoient tous enſemble à ce viſage eharmant, quand j'ay reconnu à mes coſtez la belle ..... A ne vous en point mentir, Monſieur, m'eſtant éveillé, j'ay cru longtemps que la choſe eſtoit réelle; & j'en ay cherché en vain quelque preuve, ce qui m'a fait faire ces reflexions.

Le Mercure de Fevrier dernier, me diſois-je, nous a appris qu'il y a des Striges en Ruſſie, que ceux du Pays croyent eſtre des Demons, & que l'Auteur du Mercure prétend eſtre des Ames; qui pour la purgation des fautes non-mortelles, qu'elles

ont commis pendant qu'elles habitoient leurs corps, & de ce qu'elles consentoient trop à leurs sensuels plaisirs, sont condamnées à la peine temporelle d'habiter ces mesmes corps, qui les ont fait pécher, & de souffrir pendant un temps leur cadavereuse odeur, privées de la vuë de Dieu. Posé que le fait soit constant, comme ce qui m'est arrivé cette nuit me le persuade, avec cette difference, que l'un est blanc, & l'autre est noir, je veux dire l'un agréable & l'autre desagreable, je croiray, si l'on veut, & si l'Eglise me l'ordonne, que ces Striges des Russiens, sont des

Ames, qui ſont ainſi leur Purgatoire : mais en attendant ce ſujet de mon obéïſſance, mon ſonge me fait imaginer, que comme ſelon nos Docteurs Deſcartes, Gaſſendi, & de Vallemont, ce ſont la matiere ſubtile, les atomes, les eſprits, & corpuſcules de la perſonne que j'ay vuë en ſonge, qui peut-eſtre dans une action violente, pouſſez en plus grand nombre, ſont venus me repreſenter ce beau Tout, dont déja une partie de ces meſmes eſprits, avoit fait par la retine de l'œil, impreſſion dans mon cerveau, & y avoit établi une eſpece de petite

colonie, qui par la raiſon d'analogie, & ſur l'écoulement d'autres eſprits de meſme nature, que la Belle, ſortant du lieu, où j'étois avec elle le jour auparavant, émuë, & échauffée du deſordre qui venoit d'y arriver, laiſſa le long de ſa route, avoit attiré, ainſi que par un canal, ceux qui y ont fait la Comedie de cette nuit. De meſme ce ſont dans l'Hiſtoire de la fille de Ruſſie, les eſprits, & les corpuſcules les plus groſſiers de la Mere morte, qui ont repreſenté cette Mere à ſa fille, plutoſt qu'à une autre, par la raiſon que cette Fille eſt

toute composée d'esprits & atomes homogenes à ceux qui composoient le corps de sa Mere, & ces esprits poussez plutost en un temps qu'en un autre, & selon qu'ils sont ou plus ou moins échauffez par les vapeurs & les exhalaisons chaudes, que le feu central envoye par des canaux, qu'elles se font petit à petit, jusqu'à la superficie de la terre, où enfin arrivez, ils ont échauffé ce cadavre qui s'est rencontré dans eur chemin, & par cette chaleur révivifiante, ils ont décongelé le sang qui y estoit resté congelé, particulierement dans le cœur qui en est le siege principal,

& par une consequence certaine, ils en ont rendu la chair mollette.

Pour ce qui est du dessechement qui arrive à tous ceux qui sont vexez de ces visions parfaitement fastidieuses, & qui cessent d'en estre tourmentez lors qu'on a coupé la teste & ouvert le cœur au corps, dont ils croyent avoir la representation, la raison n'en est pas difficile à trouver, & il me paroist qu'elle n'est autre, que, comme l'idée charmante que j'ay euë m'a donné tant de plaisir, que j'en souhaiterois une frequente repetition; il est impossible que la chagrinante que ces pauvres Russiens ont de la vuë d'un mort, qui leur

ſucce le ſang, leur frapant à tout moment l'imagination, ne les deſſéche, juſqu'à les rendre étiques, en les jettant dans une melancolie, qui leur envoyant des vapeurs de l'atrabile qu'elle cauſe dans leurs hypocondres, les rend hypocondriaques, en ce qu'elle leur fait croire que ce fantoſme leur ſucce le ſang, ce qui n'eſt pas, & ne ſçauroit eſtre, premierement parce que l'on ne trouve ſur ces affligez nulle playe par où le ſang puſt eſtre ſorti : & ſecondement, parce que ces fantoſmes n'eſtant compoſez que d'eſprits, & de corpuſcules imperceptibles à toute

autre imagination qu'à celle qui eſt frapée de cette maladie, il leur ſeroit impoſſible d'emporter un corps auſſi lourd qu'eſt le ſang humain ; & j'eſtime qu'il en eſt de ceux-là, comme de ceux auſquels la meſme maladie a fait croire en ces Contrées-cy, que le nez leur eſtoit crû de deux aunes, en ſorte qu'ils avertiſſoient ceux qui venoient à eux de ne les pas approcher de crainte qu'ils ne marchaſſent ſur le bout de leur nez. Ce qui me confirme d'autant plus dans ma penſée, c'eſt que la même maniére de remede guérit l'un & l'autre malade, c'eſt à-dire, une pathetique

pathetique tromperie ; car à celuy-cy un Chirurgien, aprés avoir fait un grand étalage de Couteaux, de Biſtouris, & de Raſoirs, & tenant un boyau enfermé dans ſa main, il égratigne d'un de ces inſtrumens le bout du nez du malade, puis laiſſe tomber le boyau, en retenant un bout à la main, le met en celles d'un Frater, qui l'emporte, & demande du feu à un autre pour arreſter le ſang qu'il dit couler de l'endroit coupé ; & celuy la ſe guerit en prenant le remede qu'appete ſon imagination bleſſée, qui eſt de voir déterrer le cadavre de ſa Mere,

de luy voir couper la teſte, fendre le cœur, & d'en voir ſortir le ſang qu'il s'eſt figuré que luy ſuçoit ſon Fantôme.

Ie ne doute point qu'on ne me demande qui a mis ce ſang dans ce cœur, comment il ſe peut faire que la chair de ce corps ſe trouve mollette; & que cette bizarre operation faite, le malade recouvre ſa ſanté? Ie répons que rien n'eſt ſi naturel. Quand la creature enterrée a finiſes jours, ſon ſang s'eſt retiré au cœur, & la chaleur éteinte, ce ſang s'y eſt coagulé. On a mis ce cadavre en terre, on l'en a couvert, & d'une grande

pierre, ſi exactement que l'air n'y entroit point, ce qui l'a conſervé quelque temps en un même eſtat, pendant lequel ſont parvenuës en cette ſepulture des exhalaiſons, des fumées chaudes, pouſſées par le feu central, dont conviennent tous les Philoſophes curieux d'entrer dans les arcanes de la nature, ſous les noms de Démorgon, ou de Soleil terreſtre, toujours en mouvement comme le celeſte, pour la circulation des eaux, la production des Mineraux, des Vegetaux, & même de la plus grande partie des Animaux, leſquelles par leur chaleur

ont liquefié ce ſang coagulé par le froid, l'ont mis en mouvement, l'ont envoyé au cœur par les arteres, dans toutes les parties du corps, & par ce moyen en ont rendu la chair mollette & colorée. Le mouvement de ce ſang ayant eſté la cauſe de l'émiſſion de ſes eſprits, & corpuſcules vers la Fille, où en reſidoit une de ſes principales parties vivante, ils ont repreſenté la figure de leur tout, par laquelle repreſentation ayant offensé, & bleſſé le cerveau de cette Fille, le mal a ceſſé dés que la cauſe a fini; & la cauſe n'ayant plus eu d'action

de mouvement, il y a eu une ſolution de continuité au cadavre par la ſeparation de ſa teſte, & le ſang a eſté remorſondu, & reoagulé par l'extraction de ſon cœur, & ſon ouverture à l'air. Ainſi ce remede à ce mal, que les Ruſſiens appellent Upierz, *& les Latins* Strix, *& ce panſement, ſeront la preuve de la juſteſſe de mon raiſonnement ſur la maladie de Ruſſie, que je n'eſtime eſtre qu'un Phenomene de la nature, plus commun en Ruſſie qu'en tout autre endroit, parce que la conſtellation de ce climat en rend les peuples tres-groſſiers, tres at-*

tachez aux passions sensuelles & charnelles que le sang leur produit ; & pour tout dire en un mot, parce qu'ils ont la forme abîmée dans la matiere. Voila, Monsieur, ce qui sera, je m'assure, appellé par les Non-Cartesiens, un sublime Galimatias, dont je vous ay promis de vous divertir. Ie suis vostre, &c.

Voicy deux Ouvrages de Mr de Vin. Son heureux talent pour la Poësie vous est si connu, qu'il ne faut pas vous en dire davantage.

LE DORMITIF.

CErtain Duc fatigué de trois jours d'insomnie,
Consulta Roch, son Medecin.
Il n'en dormit pas mieux. Enfin,
Apprehendant par là d'interesser sa vie,
Comme un remede souverain,
Il envoya querir le fameux Trissotin.
Monsieur l'Abbé, je suis bien aise,
Luy dit-il, dés qu'il fut entré,
Qu'on vous ait chez vous rencontré.
Asseyez-vous sur cette chaise,

Et ſçachez que chez moy je ne vous
ay mandé
Que comme l'Amy ſeul dont je puiſſe
eſtre aidé.
Voſtre ſecours m'eſt neceſſaire ;
Je ne dors non plus qu'un luiin ,
Roch , ſur ce mal perd ſon latin ,
Et ce vieux fou n'y ſçait que
faire.
Ah ! par ma foy , ny moy non plus ,
Monſieur , je ne ſuis point Docteur
en Medecine ,
Et je n'en ay pas meſme aſſez l'air
& la mine
Pour me conſulter là deſſus.
Encore ſi c'eſtoit ſur la Theologie ,
Sur la belle Eloquence , & ſur la
Poeſie ,
Peut-eſtre avec honneur s'en demè-
leroit-on. [*galanie*
Tout Paris a fait cas de ma Proſe

Et par des Vers pour Amaran-
te,
Grace au Ciel on s'eſt fait un
nom
Si glorieux qu'on s'en contente.
Mais pour .... Oh ! Monſeigneur,
vous me joüez. Ah ! non.
Ie ne me raille point, reprit le Duc
ſincere,
Et vous avez un ſomnifere
Que bien des gens ont trouvé bon.
Moi ? Vous me ſurprenez. Oüi,
vous-meſme, & j'eſpere
Que vous l'accorderez à mon humble
priere.
Dites-moy donc du moins ce que c'eſt.
Un Sermon,
De tous les Dormitifs c'eſt le plus
ſalutaire ;
Il n'eſt point de pavot appliqué ſur
le front

Ou pris meſme en liqueur dont l'effet
ſoit plus prompt.
Ah! mon cher Triſſotin, que je dors
bien aux voſtres!
Il s'en faut tout qu'à ceux des
autres
On gouſte les meſmes douceurs,
La Roche, Hubert, Boileau,
Bourdalouë, & la Rüe,
D'une attention aſſiduë,
Nous forcent d'écouter les leurs.
Mais comme vous l'avez, nul d'en-
tre eux, quoi qu'habile,
N'a cet art merveilleux d'exciter
ces vapeurs
Qui cauſent un ſommeil auſſi long
que tranquile.
Bon, rien moins. Les voit-on
d'humeur
A laiſſer un moment dormir un Au-
diteur?

Non, ils ſont ſans miſericorde,
Et de peur d'en rien perdre on n'oſe pas enfin
Bâiller meſme avec eux, qu'ils ne ſoient à la fin.
Mais à grand peine voſtre Exorde
Eſt-il ceſſé qu'on ſent appeſantir ſes yeux,
Et par ma propre experience
Ie ſçai qu'on ne dort jamais mieux
Que quand de vous entendre on a la patience.
I'en auray tout autant qu'il faut,
Vous le verrez. Au reſte il n'eſt pas neceſſaire
De le prendre d'un ton ſi haut.
Parlez ſans fougue & ſans colere,

Ne vous fatiguez point ; ça, Mon-
sieur, commencez,
Et dés que vous aurez abbatu ma-
paupiere,
Cela ſuffira, finiſſez.
Preſchez donc, rendez-moy la
vie,
Mais preſchez viſte, & trouvez
bon
Qu'un Duc & Pair gueri de ſa
triſte inſomnie
Vous en ait l'obligation.
Quelqu'un ici croira peut-eſtre
Que ce Duc railleur & malin
Avoit voulu jouer le pauvre Triſ-
ſotin.
Non, ſincere autant qu'on peut
l'eſtre
Il crût ingenument, las de ne point
dormir,
Qu'un Sermon pourroit l'aſſoupir.

Cependant à ces mots qu'il prend
pour une injure,
Dans le fond de ſon cœur l'Abbé
gronde & murmure;
Mais n'oſant pas tout haut s'expli-
quer là-deſſus.
Il ſe leve, & ſort tout confus.

L'AIGUIERE.

LUbin au ſortir d'un repas,
D'une Aiguiere d'argent dont s'ar-
ma ſa furie,
Fendit un jour la teſte à la belle
Vranie.
D'où vient? C'eſt ce qu'on ne
ſçait pas.
Tout ce qu'on ſçait, c'eſt que
Dorante [mante,
La trouvoit aimable & char-

Qu'il vantoit tous les jours la dou-
ceur de ſes yeux,
Et qu'il la ſuivoit en tous lieux.
Ce tendre empreſſement, qui ne luy
plaiſoit guere,
Porta peut-eſtre cet Epoux
A vanger un dépit jaloux
De cette brutale maniere.
Du coup, quoy qu'il en ſoit, l'Ai-
guiere ſe rompit.
Cependant, quel prodige! inſenſi-
ble à la vuë
Du ſang qui ruiſſeloit de ſa teſt
fendue,
La modeſte Vranie à peine s'e
plaignit.
Sa bleſſure & large & profond
Ne moüilla que fort peu ſes yeux
qu'elle eſſuya
Le plus tranquillement du mon-
de.

Quand jusques à ce point la patience va,
On peut dire qu'elle est d'une grande étendue.
Depuis Iob qui l'a jamais vûe
Se porter à cet excés-là?
Mais sa douleur tres-retenue
Enfin au triste aspect de l'Aiguiere rompue
A grands éclats se déploya,
Et pour lors tout à coup sensible devenue,
La Ménagere s'écria,
Ah! faut il de mon pot voir la façon perdue?

Je vous parlay le dernier mois, de la pompe funebre qui accompagna le corps de Mademoiselle de Valois, lors d'Orleans

qu'elle fut portée au Val de Grace. Voicy le Discours que fit Mr l'Abbé de Grancey en le presentant à la Superieure de ce Monastere.

LE Roy voulant choisir un lieu pour la sepulture de Mademoiselle de Valois, digne de son rang, a préferé vostre Maison, Madame, à toutes celles qui auroient pû prétendre à cet honneur. Ce n'est pas seulement la protection que vous avez receuë de la feuë Reine sa Mere, vostre Fondatrice, & l'avantage de posseder les cœurs de deux grandes

Reines, & des Enfans de France, qui a déterminé ce grand Roy en voſtre faveur, mais plûtoſt la ſainteté que vous faites paroiſtre dans la pratique des vertus éminentes qui vous attirent ſon eſtime, & celle de tout ſon Royaume. L'exacte obſervance de voſtre Regle, dont S. A. R. a eſté édifiée toutes les fois qu'Elle vous a honorée de ſa preſence, a fait que ce vertueux Prince a ſouhaité que ce lieu, qui, pour ainſi dire, a eſté l'école, & comme le Seminaire dans lequel Meſdemoiſelles ont eſté formées à la pratique des vertus Chreſtiennes, &

disposées à recevoir dignement l'auguste Sacrement de l'Eucha-ristie, fust dépositaire du corps de très haute, puissante & excellente Princesse Mademoiselle de Va-lois, Fille de Monseigneur le Duc d'Orleans, de Chartres, & Petite fille de Monsieur. Je m'assure, Madame, que vous joindrez vos prieres aux actions de graces que les Ministres de nos Autels rendront dans leurs Sacrifices à la divine Majesté, d'avoir enlevé de ce monde cette Princesse, de peur que dans la possession des Couronnes que son rang auroit pû luy faire porter sur la terre, elle

ne perdiſt celle qu'elle poſſede aujourd'huy dans le Ciel, pour laquelle l'Egliſe ſe réjoüit par les chants qu'elle preſcrit dans de pareilles Ceremonies.

Je vous appris auſſi par ma Lettre du mois paſſé, que Madame la Ducheſſe du Maine étoit accouchée d'une Princeſſe, qui eſtoit morte peu de temps aprés. Elle en accoucha à ſept mois le 11. de Septembre dernier, & la petite Princeſſe fut ondoyée à l'inſtant par M^r l'Abbé Dandin, Aumônier de Madame

Bourbon

la Ducheſſe du Maine. Quelques jours aprés qu'elle fut née, Monſieur le Duc du Maine ordonna qu'on la nommeroit Mademoiſelle de Dombes. Elle mourut le 26. du meſme mois, & ſon corps fut enfermé dans un petit Cercueïl de plomb, ſur lequel on ſcella une plaque de cuivre avec cette inſcription gravée.

Icy giſt le Corps de tres haute & puiſſante Princeſſe Mademoiſelle de Bourbon, Fille de tres-haut & puiſſant Prince Loüis-Auguſte de Bourbon, par la grace

de Dieu Prince Souverain de Dombes, Duc du Maine & d'Aumale, Comte d'Eu, Pair de France, & de tres-haute & puiſſante Princeſſe Loüiſe-Benedicte de Bourbon, Princeſſe du Sang, laquelle nâquit au Château de Verſailles le 11. Septembre 1694. & deceda le 26. du meſme mois & an.

Vous remarquerez, Madame, que par Lettres Patentes du Roy, données à Saint Germain au mois de Janvier 1680. ſept ans aprés les Lettres de Legitimation, la Poſterité de Monſieur

Duc du Maine, à l'infini, eſt-
en droit de prendre le nom
de Bourbon, en tous actes
publics & particuliers.

Ce petit Cercueïl fut en-
fermé dans un autre de bois,
que l'on couvrit d'une toile
d'argent, & le 28. le Corps
fut porté à la Paroiſſe de Ver-
ſailles, dans un Caroſſe à ſix
Chevaux, dans lequel eſtoit
Madame de Malezieu, Gou-
vernante de la petite Prin-
ceſſe, & un Aumoſnier en
ſurplis. Quatre Pages à che-
val, vétus de deüil, mar-
choient aux portieres, de

flambeaux à la main, & douze Valets-de-pied auſſi, avec des flambeaux, precedoient le Caroſſe du Corps, avant lequel marchoit un autre Caroſſe à ſix Chevaux, où eſtoient les Ecuyers de Madame la Ducheſſe du Maine, & Mr de Malezieu, Secretaire des Commandemens de Monſieur le Duc du Maine.

Quand on fut arrivé à la grande Porte de l'Egliſe, l'on y trouva Mr le Curé de Verſailles, à la teſte de tout ſon Clergé, chacun un cierge à la main. Madame de Ma-

lezieu deſcendit du Caroſſe, & tenant une main ſur le Corps de la petite Princeſſe, elle dit à Mr le Curé, *Monſieur, voicy le Corps de Tres-Haute & Puiſſante Princeſſe Mademoiſelle de Dombes, que je viens dépoſer dans voſtre Egliſe par ordre du Roy*; aprés quoy deux Gentilshommes porterent le Corps dans la Chapelle de Saint Nicolas, qui eſtoit toute tenduë de blanc avec les Armoiries de la Princeſſe. On le mit ſur un marche-pié, on le couvrit d'un Poeſle de Moire d'argent garny

garny d'hermine, & par deſſus le tout, on mit ſur un oreiller la Couronne de la Princeſſe couverte d'un voile blanc. On alluma pluſieurs Cierges autour de la repreſentation, & ſur l'Autel de la Chapelle, & on les a renouvellez tous les jours, juſqu'à celuy de l'Enterrement.

Le Samedy 16. Octobre, on tendit de blanc tout le grand Chœur de la Paroiſſe, avec trois rangs de tentures dans la Nef, & devant le Portail, le tout ſemé des armoiries de la Princeſſe. L'on

dreſſa au milieu du Chœur un Dais ſoutenu de quatre piliers, & porté ſur trois gradins; le tout couvert de ſatin blanc ſemé des armes de la Princeſſe, & environné de quatre douzaines de flambeaux d'argent garnis de treslongs cierges. Sur les ſept heures du ſoir, tous les Officiers de la Maiſon, vétus de deuïl, ſe rendirent à la Paroiſſe. Tout le Clergé avec des cierges, ſe trouva à la Chapelle ardente. Le Clergé ſe mit en marche pour entrer dans le Chœur par la grande

porte. A la ſuite du Clergé marcherent tous les Officiers deux à deux, aprés leſquels le Secretaire des Commandemens marchoit ſeul, portant la Couronne immediatement avant le Corps qui ſuivoit, porté par quatre Gentilshommes, & couvert de ſon Poeſle, ſoutenu par quatre Aumoſniers en Rochet & Manteau long. Derriere le Corps marchoit un Gentilhomme avec un Herault repreſentant le deuïl, & dans cet ordre on arriva au Chœur, où l'on plaça le Corps ſous le Dais preparé.

Le Clergé chanta les Prieres ordinaires, aprés lesquelles les Prestres descendirent le Corps dans un petit Caveau que l'on avoit creusé au milieu du Chœur, & qui fut couvert d'une pierre de marbre, avec cette inscription.

*Icy est le Corps de tres-haute & puissante Princesse *** de Bourbon, Fille de tres-haut & puissant Prince Loüis-Auguste de Bourbon, par la grace de Dieu, Prince Souverain de Dombes, Duc du Maine & d'Aumale, Comte d'Eu, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roy,*

Lieutenant General des Armées de Sa Majesté, Colonel General des Suisses & Grisons, Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majesté en ses Provinces de haut & bas Languedoc, Grand-Maistre & Capitaine General de l'Artillerie de France; & de tres-haute & puissante Princesse Loüise-Benedicte de Bourbon, Princesse du Sang, laquelle deceda le 26. Septembre 1694.

Les Nouvelles publiques vous doivent avoir appris la mort de la Princesse de Rad-

zevill, Sœur du Roy de Polo-
gne, arrivée à Varſovie le 29
de Septembre dernier. Le
lendemain, tout le monde
la vit dans ſon lit le viſage dé-
couuert, & le premier Octo-
bre, elle fut embaumée, &
miſe ſur une eſpece de large
eſtrade de quatre marches,
couverte de haut en bas d'un
poiſle de velours cramoiſi,
croilé & bordé de moire d'ar-
gent. Elle demeura pendant
quinze jours ſur cette eſtra-
de, entourée de quantité de
luminaires, le viſage décou-
vert, & tenant un Crucifix

dans ſes mains, qui eſtoient gantées. Auſſi-toſt qu'elle eut rendu le dernier ſoupir, on diſpoſa dans ſa chambre, ſuperbement meublée, quatre Autels, ſur leſquels furent dites continuellement des Meſſes, tant par tous les Ordres Religieux de la Ville, qui y venoient en proceſſion tour à tour, que par les Preſtres Seculiers de toutes les Egliſes. Les quinze jours eſtant expirez, ſon corps fut mis dans uu cercueil couvert d'un drap violet à fond d'or, cloüé d'argent, & garny ſur tous les

angles d'une longue frange d'or; ſes entrailles & ſon cœur ſeparément dans deux autres plus petits, faits & garnis de meſme que l'autre, ſur lequel on voyoit une Couronne de Prince, enrichie de tres-gros Diamans. Le jour ſuivant, qui fut le 14. d'Octobre, on dreſſa un Mauſolée dans l'Egliſe principale, où l'on fit un Service ſolemnel, au milieu duquel le Grand Chancelier du Royaume, qui eſt Eveſque, prononça l'Oraiſon funebre, qui dura deux heures & demie. Selon la coutume du Pays,

aprés avoir fait une ample mention des grandes & royales qualitez de la Défunte, ce Prelat fit ſa Genealogie hiſtorique, ſans rien oublier ny de la ligne directe, ny de la collaterale, en y ajoûtant l'Eloge en particulier de chaque Parent vivant, celuy des Creatures & des Amis de la Princeſſe, & même de ceux qui avoient témoigné de la douleur à ſa mort; c'eſt à dire de toutes les perſonnes conſiderables de la Cour. Aprés le Service, où le Corps ne fut point porté, les Eveſques

au nombre de cinq, leurs Miniſtres, & toute l'Aſſemblée, vinrent dans la chambre, d'où ils firent enlever le Cercueil, que l'on deſcendit dans la grande Court, où un large & vaſte chariot, couvert d'un poiſle prreil à celuy dont je viens de vous parler, & attelé de ſix chevaux, caparaçonnez de la teſte à la queuë juſques à terre, le Cocher & le Poſtillon, veſtus de meſme étoffe, les attendoient. Le corps ne fut pas plûtoſt ſur le chariot, qu'un autre Eveſque monta dans une Chaire,

placée au milieu de la court, & recommença une autre Oraiſon Funebre, pendant laquelle pleurant à chaudes larmes, il en tira des yeux de la pluſpart de ſes Auditeurs. Cette action finie, le chariot environné des Officiers de la Princeſſe, qui d'eſpace en eſpace ſoutenoient le Poiſle, precedé par ſa Garde, & par toute celle de leurs Majeſtez Polonoiſes, & ſuivi à pied par tous les Parens de l'un & de l'autte Sexe, ſortit de la court, & s'achemina vers les bords de la Riviere, où une grande

Batque attendoit le corps pour le conduire à Niewiez, dans la ſepulture du Prince ſon dernier Mary.

L'habillement de deüil des Femmes eſt aſſez particulier en Pologne. Au lieu de ces grands voiles de creſpe dont nos Dames de France ſe couvrent, celles cy en ont de ſerpilliere, c'eſt à dire, de cette toile groſſe & claire dont on ſe ſert à emballer; leurs cornettes, bavettes & tabliers ſont de meſme. Il y en a neanmoins quelques-unes qui ayant pris les manieres Fran-

oiſes, ſe diſpenſent de cette
outume ; mais ce n'eſt pas
aire ſa Cour au Défunt.

Quand un homme de guer-
e eſt mort, on diſtribuë une
iece de ſes armes à chacun
le ſes Gentilshomes, leſquels
n deüil, & ſuperbement
montez, prennent leur cour-
e de dedans la ruë, & cou-
ent à toute bride dans l'Egli-
e juſqu'à l'endroit du Mau-
olée, viennent briſer contre
e cercueil, l'un la lance, l'au-
re le ſabre, celuy-cy l'arc,
celuy-là le carquois; d'autres
a hache d'armes, le Baſton

de commandement, les Pistolets, le casque, la cuirasse, &c. & l'effort que ces Cavaliers font dans cette action, les fait tomber de cheval. Il est à remarquer qu'en ce cas les chevaux, & ce qui s'ensuit, appartiennent à l'Eglise.

La Princesse Radzevill, en premieres Nopces avoit épousé un Prince d'Ostro, de la Famille des Jagellons, si renommez dans l'Histoire. Elle a institué par son testament le Prince Charles son Fils, pour son Heritier universel, fait beaucoup de

gs pieux, & nommé l'E-
elque de Plosko pour en
ſtre l'Executeur.

La beauté a des charmes particuliers, qu'elle n'a quelquefois beſoin que d'un moment pour gagner les cœurs. Quoy que c'en ſoit effet ordinaire, il n'a jamais aru avec tant de force que ans ce qui eſt arrivé à un Cavalier fort ſage, qui n'eut as ſi toſt vû une jeune Blon-e, dont tous les traits étoient ort piquans qu'il en demeu-a charmé. Elle eſtoit Fille nique d'un homme, qui

ayant amaſſé des ſommes immenſes dans les affaires, n'avoit ſongé à ſe marier que dans un âge extrêmement avancé. Sa Femme eſtant morte dix ou douze années aprés l'avoir épouſée, il ne voulut point penſer à un ſecond mariage, & ſe contenta d'avoir une Fille, dont la naiſſante beauté le mettoit en droit d'eſperer de faire une alliance fort conſiderable. Il avoit chez luy une Niece, Fille d'un Frere, qui devoit heriter de tous ſes biens, s'il perdoit la ſienne;

mais autant que ſa Fille, quoy que toute jenne encore, eſtoit capable de plaire, autant ſa Niece eſtoit-elle laide & deſagreable. Il ſembloit meſme que le chagrin de ſe voir d'une figure qui n'eſtoit pas revenante, avoit mis ſur ſon viſage je ne ſçay quoy d'aigre & de malfaiſant, qui eſtoit dans ſon humeur. La Belle augmentant toujours en charmes, eſtoit déja parvenuë juſqu'à ſa vingtiéme année, ſans que l'on euſt pû faire agréer à ſon Pere aucun des Amans qui s'eſtoient of-

ferts pour elle. Il eſtoit du caractere de ceux, qui eſtant nez avec peu de bien, trouvent les moyens de s'élever à une grande fortune. Cette fortune eſtoit ſa maiſtreſſe, & rien n'aprochoit de ſon avarice. Il regardoit comme une charge peſante l'obligation où il eſtoit de marier cette aimable Fille, & la veuë de ce qu'il devoit luy en couſter, le rendoit tres-difficile ſur le choix d'un Gendre. Les choſes eſtoient en cet eſtat lors qu'on luy fit un procés où il s'agiſſoit de dix mille écus.

La ſomme avoit de quoy luy donner de grandes inquietudes. Sa Partie eſtoit conſiderable, & il avoit beſoin de recommandations puiſſantes auprés du principal de ſes Juges, qui ſelon le tour qu'il donneroit à l'affaire, pouvoit luy faire gagner ou perdre ſa cauſe. Il s'informa avec ſoin par qui ce Juge eſtoit gouverné, & il apprit qu'un de ſes Neveux avoit tout pouvoir ſur luy. C'eſtoit un Cavalier tres-bien fait, & fort eſtimé dans le monde par ſes belles qualitez. Il n'eſtoit plus

queſtion que de l'obliger d'agir, & on luy dit que la choſe eſtoit aiſée ; qu'il n'y avoit point d'homme plus galant ny plus empreſſé à chercher toutes les belles Perſonnes, & qu'on n'avoit qu'à luy faire voir ſa Fille, pour le mettre entierement dans ſes interefts. Il pria qu'on luy fiſt naiſtre l'envie de venir chez luy, & ordonna à ſa Fille de le recevoir avec agrément. Cela fut executé. On l'amena chez la Belle, & dés cette premiere viſite, il en demeura tellement touché que le plai-

ſir de la voir luy fut préfe-
rable à toutes choſes. Il ſe
rendit aſſidu, & vous jugez
bien que le beſoin qu'on a-
voit de luy, ne luy fit trou-
ver aucun obſtacle à ce qui
flatoit le plus ſes deſirs. La
Belle avoit certains traits mi-
gnons, qui luy donnoient un
grand brillant de jeuneſſe,
mais il en fut encore moins
charmé que de la delicateſſe
de ſon eſprit, & de la beauté
de ſes ſentimens. Auſſi s'ap-
perceut-elle en fort peu de
jours qu'il prenoit feu, &
s'applaudiſſant de cette con-

queſte qu'on luy avoit or-
donné de faire, & qui eſtoit
fort ſelon ſon cœur, elle ſe
tint ſeure de ne recevoir au-
cun refus, quand elle vou-
droit luy recommander les
intereſts de ſon Pere. Elle ne
luy eut pas ſi-toſt témoigné
qu'il pouvoit luy eſtre utile
dans une affaire importante,
qu'il en fit la ſienne propre
avec des honneſtetez qui ne
peuvent s'exprimer. Il deman-
da dés ce jour-là meſme à en-
tretenir ſon Pere, & ayant
appris de luy quelles eſtoient
ſes prétentions, il luy offrit

ſans nulle reſerve tout ce qu'il avoit de credit, non ſeulement auprés de ſon Oncle, mais encore auprés de ſes autres Juges, dont la pluſpart eſtoient ſes Amis. Comme l'affaire avoit de grandes difficultez, & qu'on ne pouvoit les applanir que l'une aprés l'autre, il fallut du temps à ſolliciter, & les ſoins du Cavalier furent ſi preſſans, qu'il y eut tout lieu d'eſperer que la choſe auroit le ſuccés qu'on ſouhaitoit. La Belle luy en marquoit beaucoup de reconnoiſſance, & ſes ma-

nieres honneſtes, & l'obli-
geant accueil qu'il en rece-
voit, luy faiſant connoiſtre
qu'il n'eſtoit pas mal dans ſon
eſprit, il luy declara avec
quelle forte paſſion il ſe ſen-
toit attaché à elle, & que rien
ne ſeroit capable d'affoiblir
le ſincere amour qu'il luy
juroit eternel, s'il eſtoit aſ-
ſez heureux pour ne luy dé-
plaire pas. Elle répondit qu'-
elle tenoit à honneur les ſen-
timens qu'il luy expliquoit,
mais que dépendant d'un
Pere fort abſolu dans ſes vo.
lontez, c'eſtoit à luy qu'il ſe
devoit

devoit adreſſer, pour obte-
nir un conſentement qui ne
luy manqueroit pas de ſa part
dés qu'elle ſeroit en pouvoir
de le donner. Cette obligean-
te réponſe mit le Cavalier
dans le comble de la joye.
Il avoit du bien & de la naiſ-
ſance; & quoy que la Demoi-
ſelle fuſt reconnuë pour une
Heritiere des plus riches, il
trouva la conjoncture ſi fa-
vorable pour luy par le ſer-
vice qu'on en attendoit, qu'il
crut eſtre en droit de la de-
mander en mariage. Le Pere
ſurpris de la propoſition ne

ſceut d'abord que répondre: Le beſoin qu'il avoit du Cavalier, ne permettroit pas qu'il le chagrinaſt ; mais auſſi il ne vouloit pas luy donner des aſſurances trop fortes, dont il puſt avoir ſujet de ſe repentir. Dans cet embarras d'eſprit, il marqua au Cavalier qu'il ſe tiendroit honoré de ſon alliance ; mais que n'ayant que ſon procés dans la teſte, il luy feroit un plaiſir extrême d'attendre qu'il fuſt jugé pour parler de mariage; que cependant il ſe croyoit obligé de l'avertir qu'on le tenoit

bien plus riche qu'il n'eſtoit, & qu'il faudroit qu'il accommodaſt ſes pretentions à ſa fortune. Le Cavalier comprit par cette réponſe, qu'il le préparoit à ſe contenter d'une avance mediocre; & comme il avoit ſeulement en vûë le ſuccés de ſon amour, il n'entra dans aucune des conditions du mariage, dont il prétendoit le laiſſer le maiſtre; & en attendant qu'il ſe puſt conclure, il luy demanda la permiſſion d'employer ſes ſoins à gagner entierement le cœur de ſa Fill. Le

Pere qui ne vouloit point le perdre, par le beſoin qu'il avoit de ſon ſecours, luy accorda ſans aucune peine le droit de la regarder comme une perſonne qui devoit un jour eſtre ſa Femme; il s'en expliqua même avec elle d'une maniere qui luy fit connoiſtre qu'elle pouvoit ſuivre ſon panchant, s'il luy parloit fortement en faveur du Cavalier. Il n'en falut pas davantage pour l'autoriſer à ne plus garder aucune reſerve dans les ſentimens ſecrets qu'il luy avoit inſpirez. Elle luy apprit

qu'il eſtoit aimé, & les nœuds de leur amour furent ſerrez par de ſi fortes promeſſes, que rien ne fut plus capable de les deſunir. Trois mois aprés on jugea le procés du Pere, & il le gagna dans toutes ſes circonſtances. Il avoit obligation au Cavalier, qui aprés ce qu'il avoit fait pour luy, devoit attendre des conditions tres-avantageuſes dans ſon mariage, qu'on recommença à mettre ſur le tapis, & dont le bruit ſe répandit auſſi-toſt dans toute la Ville. Le retardement que

le Pere y apporta par divers obſtacles, qu'il ne forma que pour ne ſe pas deſſaiſir ſitoſt de ce qu'il devoit donner à ſa Fille, mit les deux Amans dans la plus cruelle épreuve qu'ils pouvoient apprehender. Un Marquis d'une Maiſon aſſez diſtinguée, & ayant de belles Terres, entendit parler de cette riche Heritiere. Il ſceut que c'eſtoit une tres-grande fortune pour le Cavalier, dont il eſt l'ennemi mortel; & pour contenter la haine qui l'animoit contre luy, il reſolut d'employer

toutes ſortes de moyens pour luy ravir ſa Maiſtreſſe. On luy dit que l'avarice du Pere, qui ne pouvoit ſe reſoudre à ouvrir ſa bourſe, eſtoit la ſeule cauſe du retardement du mariage. Il eſtoit fort vieux, ſa mort vray-ſemblablement devoit arriver dans peu d'années ; & le Marquis ſe flatant de n'attendre pas long-temps aprés ſon bien, alla luy déclarer qu'il eſtoit preſt d'épouſer ſa Fille ſans luy demander aucune choſe. Sa propoſition fut receuë avec un plaiſir qui ne ſe peut ex-

primer. L'alliance d'un Marquis, & la joye de n'avoir aucune partie à oſter d'un tout qu'il avoit pris tant de peine à amaſſer, furent des charmes pour luy qui l'emporterent ſur toutes ſortes de conſiderations de reconnoiſſance & de parole donnée. Il demanda huit jours au Marquis pour congedier le Cavalier, & pour diſpoſer ſa Fille à recevoir l'honneur qu'il luy vouloit faire. Vous pouvez juger de la deſolation où le Cavalier & la Fille ſe trouverent, aprés que le Pere leur eut de-

claré ſes intentions. Le Cavalier parla en Amant ſoumis, qui ne cherchoit que les avantages de la *B*elle, & le bonheur de ſa vie, & la Belle exigea d'abord de luy qu'il laiſſeroit éclater l'orage, ſans chercher par aucune voye à ſe vanger du Marquis. Enſuite ils ſe firent l'un à l'autre tous les ſermens qui peuvent répondre d'une éternelle conſtance, & attendirent ce que devoit reſoudre le Pere, qui n'ayant pû obliger ſa Fille à renoncer à l'amour du Cavalier, luy défendit abſolument de

le voir. Il fallut qu'elle obéiſt, tant il l'obſerva exactement, & ce ne fut pas ſans peine qu'ils trouverent le moyen de ſe ſervir de Billets, pour ſe confirmer dans le deſſein de s'aimer toujours, quelques traverſes qu'ils euſſent à eſ-ſuyer. Le Marquis fut introduit auprés de la Belle, & ſur le chagrin qu'il luy marqua, de ne pouvoir obtenir ſon agrément ſur une prétention auſſi legitime que la ſienne, elle luy dit d'un ton fier & reſolu, qu'il la devoit eſtimer de ſa reſiſtance; qu'elle n'a-

voit engagé ſon cœur que par
'ordre de ſon Pere ; qu'il n'e-
ſtoit plus temps de luy de-
mander qu'elle priſt pour
uy les ſentimens qu'elle avoit
pris pour un autre ; que la
plus grande fortune eſtoit
ncapable de l'obliger à chan-
ger ; qu'elle l'en avertiſſoit,
afin qu'il priſt ſes meſures
pour ne pas s'abandonner à
des eſperances qui luy ſe-
roient inutiles, & qu'elle
croyoit, aprés ce ſincere
aveu, qu'il auroit aſſez de ſoin
de ſa gloire, pour n'abuſer
pas contre elle du pouvoir

injuſte que s'attribuoit ſon
Pere. Le Marquis luy répon-
dit, que s'il oſoit s'en ſervir,
elle ne devoit ſe plaindre que
de ſon trop de merite; qu'une
perſonne comme elle eſtoit
incapable d'inſpirer une me-
diocre paſſion, & que la ſien-
ne eſtoit telle, que connoiſ-
ſant ce qu'elle valoit, il ne
pouvoit renoncer à l'eſperan-
ce qu'on luy avoit laiſſé con-
cevoir. La réponſe eſtoit ga-
lante, quoy que la galante-
rie n'y euſt point de part. Le
Marquis étoit un homme qui
regardoit la beauté comme

n plaiſir des yeux, où l'on
'eſtoit plus ſenſible dés qu'-
n y eſtoit accoûtumé, & en
'obſtinant à cette conque-
te, il ne ſongeoit qu'à s'ac-
querir le bien du bon hom-
ne, & à ſe vanger du Cava-
ier. Le Pere irrité au dernier
oint de l'oppoſition qu'elle
ormoit à ſes volontez, entra
lans une maniere de fureur,
qui luy fit oublier qu'elle
eſtoit ſa Fille. Il proteſta qu'il
a desheriteroit, & joignant
a rigueur à la menace, il mit
en uſage tous les mauvais
traitemens qui pouvoient luy

faire peur. Elle les souffrit sans vouloir recevoir de visites du Marquis; & enfin ils furent poussez si loin, que se voyant comme prisonniere, & gardée à veuë, elle resolut de s'échaper, & de s'enfermer dans un Convent. Elle en prit la premiere occasion qu'elle rencontra, & courant chez une Amie, où elle manda le Cavalier, il fut arresté que pour étonner le Pere, qui n'ayant qu'elle d'Enfans, pourroit craindre de la perdre, elle prendroit l'habit de Religieuse, s'il persistoit dans

ſa dureté. La Belle ajoûta, que pour empêcher qu'il ne luy oſtaſt ſon bien, comme il l'en avoit menacée plus d'une fois, elle iroit juſqu'à la Profeſſion, en faiſant auparavant les Proteſtations neceſſaires pour n'eſtre pas aſſujettie à ſes vœux, s'il arrivoit qu'il mouruſt. Ils ſe ſeparerent avec de nouveaux ſermens d'une tendreſſe éternelle, & d'une conſtance inébranlable. La retraite de la Belle mit le bon homme dans des emportemens de colere qui allerent au delà de tout

ce que l'on peut dire. Il réitera ſes menaces de luy oſter ſa ſucceſſion, & le deſſein où on luy dit qu'elle eſtoit de quitter le monde, ne l'attendrit point. Il la laiſſa faire, & prétendit que le deſeſpoir qui luy faiſoit prendre cette reſolution, devoit eſtre la punition de ſa révolte. Ainſi lors que le Marquis le vint prier d'y apporter quelque obſtacle, il luy répondit, que c'eſtoit même pour ſes propres intereſts qu'il l'abandonnoit à ſon caprice ; que quand il pourroit la retirer du

Convent, il la connoiſſoit ſi enteſtée de ſes premiers ſentimens, que rien ne l'obligeroit à l'épouſer, au lieu qu'en ſouffrant qu'elle renonçaſt au monde, ſa Niece deviendroit ſon Heritiere; que ſi elle eſtoit moins belle, elle eſtoit plus raiſonnable; qu'elle n'avoit jamais eu d'attachement qui puſt l'empêcher de ſe donner toute à luy, & qu'en l'épouſant il devoit ſe tenir ſeur d'avoir tout ſon bien aprés ſa mort. Enſuite il luy fit un ample détail de ſes richeſſes, qui eſtoient en.

core beaucoup plus grandes qu'il ne le croyoit. Le Marquis gousta la chose. Le bien du bon homme l'avoit toujours plus touché que la beauté de sa Fille, & il estoit seur également en consentant à ce mariage que le Cavalier perdroit sa Maîtresse. Il continua de voir le Pere, & entretenoit quelquefois la Niece, qui se voyant destinée à estre Marquise, faisoit ce qu'elle pouvoit pour plaire au Marquis. La Belle qui fut avertie de tout aprés qu'elle eut prit le Voile, sentit un

plaiſir ſecret des ſuites deſeſperantes que devoit avoir pour le Marquis le mariage où il ſembloit reſolu. Le jour de la Profeſſion arriva, & elle en remplit la ceremonie en Fille entierement détachée du monde. Le Marquis ne manqua pas d'épouſer ſa Parente peu de temps aprés, & il n'en coûta au bon homme qu'un Caroſſe & des chevaux, avec les habits de Noces. Il ſe paſſa une année entiere, pendant laquelle il eut beaucoup à ſouffrir de la mauvaiſe humeur de ſa Femme, qui

eſtoit bizarre, & bien ſouvent ſans raiſon ; mais le grand bien qu'il en attendoit, luy rendoit cette peine moins ſenſible, ſur tout lors qu'il vit que le bon homme tomboit en langueur. Elle eſtoit pour luy d'un heureux preſage, & en effet, ſa mort la termina peu de temps aprés. Le Marquis ſe preparoit à recueillir une ample ſucceſſion, quand on luy fit declarer qu'il ſe preſentoit une Heritiere, & que ſa Fille, qu'il croyoit Profeſſe, avoit proteſté contre ſes Vœux. Cette de-

claration le mit dans un eſtat ſi terrible, qu'il forma tout à la fois cent differentes reſolutions. Il employa tout ce qu'il avoit d'Amis & de credit pour faire condamner la Belle à rentrer dans ſon Convent, mais il n'y put réuſſir. Les Proteſtations qu'elle avoit faites eſtoient en tresbonne forme, & il n'y eut pas moyen d'y porter atteinte. Ainſi le mal qu'il avoit voulu faire au Cavalier, retomba ſur luy. Il ſe trouva chargé d'une laide Femme, qui eſtoit ſans aucun bien,

& qu'il relegua dans une maiſon de campagne, ne pouvant vivre avec elle; & le Cavalier, outre tous les avantages d'une tres-grande fortune, gouſta les douceurs du plus heureux mariage qui ait jamais eſté fait.

Le lendemain de la Saint Martin, Mr Gueritor, troiſiéme Avocat General de la Cour des Aides, & Frere de Mr des Haguais, prononça un tres-beau Diſcours, dans lequel il fit voir *qu'il ne ſuffiſoit pas aux Juges, quand on les*

voit receus, d'avoir répondu
ux questions sur lesquelles ils
voient esté interrogez, & d'a-
oir rendu la loy; qu'il falloit
çavoir mille choses qui la con-
ernoient, pour estre bon Juge,
& sur tout, les Ordonnances.
l fit voir que cela demandoit
lu travail & de l'application,
& peignit la dissipation de
lusieurs Juges, leur negli-
gence, & leurs manieres non-
chalantes, en sorte qu'il sem-
bloit qu'ils affectassent d'a-
voir du mépris pour leur pro-
fession. Il dit ensuite, *que*
l'esprit & le sçavoir mesme ne

ſuffiſoient pas pour eſtre bons Iu-
ges, & qu'il falloit pardeſſus tout
cela, une grande application; que
les Iuges eſtoient aſſez heureux
pour avoir des modelles dans tou-
tes les Chambres; & il ajoûta
en parlant de Mr le Camus,
qu'ils en avoient un tres-con-
ſiderable en la perſonne de
leur premier Preſident, qui
joignoit l'application au ſça-
voir, dont la bonté répondoit
à la douceur, qui rendoit la
juſtice avec toute l'exactitu-
de qu'on peut ſouhaiter, &
qui enfin avoit toutes les
qualitez d'un grand Magiſ-
trat.

Le

Le même jour, Mr l'Archevêque de Sens, aprés avoir celebré la Messe dans la Chapelle de la grande Salle du Palais, rentra avec le Parlement dans la Grand' Chambre, où estant dans sa place, il prit la parole, & par un compliment des mieux tournez il marqua combien il estoit sensible à l'honneur qu'on luy avoit fait de le choisir pour une Ceremonie si auguste. Il s'étendit sur les obligations que luy, & tous les Prelats avoient à ce Corps auguste, qui dans les appel-

lations comme d'abus, qui
estoient interjettées par ceux
d'entre leurs Justiciables qui
s'ecartoient de la regle & de
la discipline Ecclesiastique,
les renvoyoit devant eux. I
finit par l'Eloge de l'illustre
Chef qui estoit à la teste du
Parlement, & parla de sa
naissance, de son zele infati
gable, de sa penetration, d
son amour pour la justice, d
son attachement au servic
du Roy, & au soulagemen
de ses peuples.

Mr le premier Presiden
répondit à ce Complimen

par un diſcours concis & des plus polis, où aprés avoir remercié ce Prelat d'avoir employé ſon entremiſe auprés de Dieu pour donner ſes lumieres à la Compagnie, il marqua la joye que toute l'Aſſemblée avoit de voir dans ce jour un Prelat de ſon merite, remplir ſi dignement tous les devoirs de ſon miniſtere, digne Neveu d'un Oncle que l'on avoit vû Précepteur du Roy qui avoit récompenſé ſon merite, ſes ſervices, & ſa pieté de l'Archevêché de Paris, où il avoit

donné des marques de sa pieté, & de cette haute suffisance hereditaire à sa Famille, & qui avoit passé aux Archevêques de Sens.

Mr de Harlay, second Avocat General, qui suit si glorieusement les traces de Mr le premier President son Pere, & qui dans un jeune âge a toutes les qualitez necessaires à un grand Orateur, & à un parfait Magistrat, commença l'ouverture du Parlement par une harangue qu'il fit aux Avocats, dans laquelle il marqua que *l'amour de la ti-*

berté estoit naturelle à l'homme;
qu'il s'imprimoit dans nos cœurs,
dés le moment qu'on venoit au
monde, & qu'il ne s'y éteignoit
que lors que la mort terminoit le
ours de nostre vie; que tous les
ommes la regardoient comme un
les principaux fondemens de leur
elicité; qu'on la souhaitoit avec
rdeur; qu'on faisoit tous ses
fforts pour l'acquerir, qu'on les
edoubloit pour la conserver;
que plus on s'estoit élevé au des-
us des autres par la grandeur de
on courage, par la noblesse de sa
aissance, & par la sublimité de
on genie, plus on estoit sensible à ce

desir ; que le petit nombre de ceux qui ont eu le bonheur de la posse-der veritablement, prouvent assez combien leur entreprise estoit difficile. Il fit ensuite une peinture éloquente des routes que l'on tenoit pour acquerir cette liberté.

Il marqua *que c'estoit en vain qu'on la cherchoit dans les choses étrangeres ; que comme l'amour en est gravé dans nos cœurs, c'estoit aussi dans nous-mesmes que nous en pouvions trouver le principe, & que nous ne pouvions l'acquerir qu'en reglant nos passions ; que Socrate, le plus grand*

Philoſophe de la Grece, auſſi eſpectable par l'innocence de ſes mœurs, que par l'élevation de ſon genie, & auſſi celebre par l'injuſtice de ſa condamnation, que par la conſtance de ſa mort, avoit appris aux hommes à combattre leurs paſſions, & à les vaincre, en démeſlant les vrais principes de la Morale, & traçant dans ſes Ecrits le caractere de la vraye liberté. Il fit enſuite un portrait ingenieux de cette vraye liberté que l'on ne pouvoit trouver que dans la ſageſſe, ſans le ſecours de laquelle l'on eſtoit toujours eſclave des

passions. Il ajoûta, *que les Avocats regardant la liberté comme le veritable appennage de leur profession, ils en devoient connoistre les veritables caracteres, & les bornes que l'on devoit y donner; qu'ils estoient obligez de secourir les foibles, de défendre les malheureux, & les innocens, & de resister avec liberté aux Puissances qui les oppriment.*

Que si ces avantages estoient précieux, les recompenses estoient grandes; qu'il falloit du travail pour les acquerir, veiller sur soy mesme, & estre attentif à ses devoirs pour les conserver;

que pour meriter le titre glorieux de Défenſeurs de la juſtice & de la Loy, il falloit s'en rendre digne par ſon amour pour la juſtice, & par la ſoumiſſion pour la Loy, ſe dépoüiller dés paſſions qui ôtent l'uſage de la liberté, diſcerner la verité au milieu dee tenebres que les Plaideurs répandent dans les affaires, & ſe garantir de l'erreur & de la prevention ; combattre les paſſions des Cliens, eſſayer par des conſeils ſalutaires d'en moderer la violence, & leur perſuader que le bonheur d'une paix preſente & aſſurée eſt préferable aux avantages d'une vi-

étoire incertaine & éloignée, que si l'interest ou la qualité des Clients, & l'opiniâtreté de leurs adversaires les obligeoient d'en venir au combat, c'estoit pour lors qu'il falloit défendre les causes avec une liberté glorieuse.

Il en traça les routes par des caracteres vifs & judicieux, en marquant que *la raison devoit conduire tous les pas, empêcher qu'une trop grande vivacité, la chaleur de l'action, ou un zele poussé trop loin ne blessassent les regles de la bien seance & de la justice; que si le devoir obligeoit de ne point dissimuler les verités essentielles;*

il défendoit d'en mêler d'étrangeres, & qui ne servent qu'à satisfaire la passion des Parties, & ce penchant malheureux que les hommes ont à dire des veritez fatheuses, & qu'il falloit soutenir les causes par des raisons, & jamais par des emportemens.

Il fit voir le mépris que l'on devoit avoir de ceux qui n'ayant d'autre talent que leur impudence, s'estoient fait un honneur de déchirer l'innocent par des calomnies, & la probité par des injures; qui recherchoient les causes les plus déplorées, comme des

occaſions précieuſes de ſigna-
ler leur audace, & qui ne
rougiſſent point de vendre
leurs paroles, & de proſtituer
leur langue pour ſatisfaire la
paſſion de ceux qui les em-
ployent.

Que l'on devoit bannir les
railleries qui bleſſent l'hon-
neur & la reputation d'un
adverſaire, & reprimer avec
grand ſoin dans les actions
le penchant que la pluſ-
part des hommes avoient
à en faire ; qu'il ne fal-
loit pas cependant bannir
d'un diſcours ce que l'on

appelloit le ſel ; que l'on pouvoit y en meſler, mais avec grande retenuë, & ſans affecter ce caractere ; que les railleries devoient eſtre utiles, neceſſaires à la cauſe, fines, délicates, qu'elles devoient ſe preſenter naturellement ; que les Avocats devoient conſerver pour les Juges la ſoumiſſion que leur dignité impoſoit ; que l'on devoit ſoumettre ſon avis à leur Jugement, & ne ſe donner jamais la liberté de cenſurer dans le Public, ny meſme de condamner dans ſon

cœur les decisions de tant de gens éclairez.

Il invita ceux qui se distinguoient par la beauté de leur esprit, & par l'étenduë de leur capacité, à faire de nouveaux efforts pour atteindre au plus haut point de la perfection, & les Gens du second ordre à ceder sans peine à ces premiers la gloire de l'éloquence, & à disputer avec jalousie celle de la modestie & de la probité, assurez d'acquerir par ces voyes honorables, l'estime & l'approbation publique qui doi-

vent estre le but de leurs travaux, & la satisfaction de ne devoir qu'à leur seul merite des avantages aussi considerables que ceux de la reputation & de la fortune qui l'accompagnent toujours.

Il finit en disant aux Procureurs, qu'encore que leurs fonctions fussent moins élevées, leur ministere ne laissoit pas d'estre important pour l'ordre de la Justice, & les invita de profiter des avis qu'il venoit de donner, & de se soumettre dans toutes les procedures, aux regles que

les Loix & la raiſon leur preſcrivoient, & aux ſentimens de leurs Anciens.

Mr le Premier Preſident prit enſuite la parole, & l'adreſſant aux Avocats, il leur marqua qu'ils devoient tirer une grande utilité de la Morale qu'ils venoient d'entendre ; qu'ils ne devoient pas abuſer de cette liberté qui faiſoit un des beaux endroits de leur profeſſion ; qu'il ne ſuffiſoit pas d'avoir des talens ; & de la capacité, mais que l'on devoit y joindre de la pureté dans les mœurs, &

ne donner que des conſeils judicieux & deſintereſſez, & ne pas avoir une complaiſance aveugle pour les Parties, laquelle faiſoit chercher des détours, où la fauſſe ſubtilité avoit plus de part que les regles de la Juſtice, & qui arreſtant le cours de la procedure, éloignoient le Jugement des Procés. Il entra dans un détail exact de l'abus que l'on faiſoit quelquefois de cette liberté, & la fit tomber ingenieuſement ſur les Juges qui devoient eſtre affables, doux & pitoyables

dans le particulier, fermes & severes quand ils procederont au Jugement des Procés. Il finit par l'usage que les Avocats devoient faire de la liberté de leur profession, & par une exhortation aux Procureurs, de remplir leurs devoirs avec respect, & dans les regles qui leur estoient prescrites par la Cour.

Les Mercuriales se sont faites en la maniere accoutumée. Mr de Lamoignon, premier Avocat General, par un discours éloquent & en des termes où toute la poli-

:eſſe ſe trouva, fit voir que
es Magiſtrats devoient avoir
une connoiſſance entiere
d'eux-meſmes, avant que de
s'engager dans la Magiſtra-
ture. Il marqua de quelle ſor-
te on devoit ſonder ſon cœur,
& s'examiner ſoy-meſme.
Mr le Premier Preſident ré-
pondit à ce diſcours, & invi-
ta Meſſieurs à donner leurs
ſoins pour juger les queſ-
tions generales, qui ſe pre-
ſentoient ſouvent dans les
Chambres, & de s'aſſembler
pour cela dans ſa maiſon cha-
que ſemaine.

Rien n'eſt plus digne de ſuivre ce que je viens de vous rapporter de l'ouverture du Parlement de Paris, que l'excellent Diſcours que vous allez lire. Il eſt de Mr de Seve, premier Preſident du Parlement de Dombes, iſſu de l'ancienne Maiſon de Seve de Savoye. C'eſt une Charge que cette Famille poſſede depuis la creation de ce Parlement. Je ne vous dis rien de la Branche de ce meſme nom, qui s'eſt établie à Paris. Je vous en ay parlé pluſieurs fois, & vous ay marqué qu'-

elle a joüy de toutes les Di-
gnitez qu'on peut souhaiter
dans la Robe.

Cette Ceremonie que nous
renouvellons tous les ans, n'est
pas une vaine pompe dont le
faste de nos Peres se soit avisé,
pour honorer seulement d'un Elo-
ge nostre rang & nos fonctions.
C'est une espece de Solemnité sa-
crée, que la simplicité de l'ancien
temps & les plus purs siecles de
la Magistrature ont vû naistre;
qui n'a esté établie que pour in-
truire nostre Dignité, & rappel-
er à la teste de ces Séances le
souvenir de nos devoirs, en ou-

vrant la carriere de nos tra-
vaux.

Il faut en ce jour que les mal-heureux nous voyent remonter sur ces Tribunaux avec joye, les coupables avec frayeur, les Peuples avec confiance.

Nous allons voir reparoistre icy sous nos yeux le credit & l'oppression, la misere & l'opulence, le Grand & le Peuple. De peur de confondre leurs droits, confondons toujours leurs personnes; ignorons les noms des Parties, c'est assez de sçavoir leurs Causes.

Il arrive assez souvent que

les preéminences des conditions deviennent presque entre nos mains des preéminences de Droit. On compte les Titres, le rang, parmy les raisons ; mais les Titres & le rang ne sont pour rien dans une Cause ; ils ne doivent pas estre pour plus dans nos Iugemens.

Quand l'integriié ne seroit pas le chemin de la fortune & de l'élevation, c'est une voye sure à la reputation & à la gloire ; il n'est point de prosperité qui puisse nous dédommager d'une bassesse.

Voudrions nous qu'au contraire de ces fameux Romains,

dont les Consulats sont marquez par des actions de justice & de valeur ; voudrions-nous, dis-je, que la posterité dattast de nos injustices le cours de nos années, & qu'une indigne opulence flestrist l'éclat de nôtre reputation ? La mediocrité de nos Neveux leur sera tres-honorable, si elle est un Titre de la droiture de leurs Ancêtres.

On pourroit ramener icy les siecles Payens & representer la fermeté de ces anciens Iuges ; mais peut-estre en a-t on imposé à nôtre credulité A vray dire, es Magistrats de ces siecles-là sont

ſont fabuleux auſſi bien que leurs Heros, & dans les Eloges qui ſont venus juſqu'à nous, peut-eſtre n'y liſons nous pas ce qu'ils ont eſté, mais ſeulement ce que nous devons eſtre.

En effet, la plus haute probité ſans la Religion n'a pas eſté ſi loin; la gloire ne ſe ſoutient guere que dans les devoirs d'éclat. Toutes les vertus marquées à ce coin, ſont de pures actions de ceremonie. Si on avoit vû ces graves Perſonnages dans des occaſions obſcures & penibles, on l'a déja dit & je le crois, tous ces Heros de parade auroient mal

soutenu en particulier les mouve-mens de leur gloire.

La Morale de la Religion s'y prend plus seuremtnt, elle va regler les mœurs dans leur source. La reputation & tout l'appareil de la Vertu sont une maniere de train qui luy est dû, mais sans quoy elle sçait marcher avec dignité; elle laisse là, quand il le faut, le bruit & les apparences, & ne retient de la vertu que la vertu mesme,

Aussi quel bonheur pour les Peuples, qu'un Magistrat prévenu des sentimens de Religion! C'est un Homme que la main

du Tres-haut elle meſme, aprés luy avoir formé un cœur droit, un jugement ſeur, une ame incorruptible, a placé ſur le Trône de la Iuſtice; qui n'a pas regardé la Magiſtrature comme un établiſſement politique, mais comme un employ ſacré, & qui entrant dans ſa Charge n'a pas apporté pour tout merite le privilege de l'acheter.

C'eſt un homme qui écoute avec humanité, examine avec religion, prononce avec connoiſſance; qui conſole les infortunez par ſon acceüil, raſſure les foibles par ſon deſintereſſement, décon-

cerre les fourbes par ſes lumieres, qui ne prend que dans les Loix ſes Deciſions, & dont tous les Iugemens ſont formez au centre meſme de la Iuſtice.

C'eſt un Homme qui regarde d'un œil tranquille les ſollicitations & tous les differens reſſorts d'intereſt ou de plaiſir que l'on veut pratiquer pour le ſeduire; qui par je ne ſçay quelle grandeur d'ame repanduë ſur ſa perſonne, va étouffer dans un Plaideur la hardieſſe des offres, & auprés de qui l'indigence d'une des Parties eſt preſque pour elle un préjugé de bon droit.

Il n'eſt plus ni Parent, ni Amy; il laiſſe aux pieds des Tribunaux tous les liens du ſang & de l'amitié, & ſon cœur devenu comme iſolé, ne tient plus à ceux qui l'environnent, que par les liens des Loix & de la Iuſtice.

Plus amoureux de l'équité que de la gloire, il ſçait quelquefois eſtre ſeul de ſon party, & faire de ſon ſuffrage une eſpece de reparation à la Iuſtice abandonnée.

C'eſt un homme enfin au deſſus de la crainte & de l'eſperance, au deſſus meſme de l'ambition, & qui ne ſeroit plus à la portée des paſſions, s'il n'eſtoit encore ſuſceptible de pitié.

La ſimple équité veille toujours à la porte de ſon cœur, & l'on ne pourroit jamais réuſſir à le ſeduire, ſi l'on ne pouvoit jamais réuſſir à ſe contrefaire.

Le Siecle de LOUIS LE GRAND, *ce Siecle dont tous les jours ne ſont preſque plus marquez que par de nouveaux prodiges, qui a fourny aux Lettres & aux Arts des hommes ſi excellens, qui fertile en Generaux d'Armée, voit renaiſtre tous les jours dans le ſein meſme de la victoire, les Condé & les Turenne, ce Siecle fournit auſſi dans les Tribunaux des Magiſtrats de ce caractere.*

Ne voit-on pas à la teſte du premier Parlement de France une illuſtre Perſonne, qui a ramaſſé en luy-meſme tout le merite de ſes Anceſtres ? Son nom, & la pluſpart de ſes actions, quoy que marquées d'un caractere ſingulier de grandeur, peuvent eſtre ignorées des âges ſuivans, mais la juſtice, fondement de tous ſes Arreſts, a fixé le ſouvenir éternel de ſa gloire.

En vous ébauchant, Meſſieurs, le portrait d'un Magiſtrat accompli, je n'ay pas à aller chercher ſi loin mes modelles.

Il eſt heureux pour nous que

le Ciel nous ait fait naistre sous un Regne si glorieux, & qu'il ait attaché en quelque maniere nos destinées à celle d'un Monarque, à l'histoire de qui rien ne manquera peut estre, que la croyance de la posterité. Nous entrerons, & je l'ose dire, presque en commerce de sa gloire. Si nos fonctions ne nous permettent pas d'aller exposer nos vies à la teste de ses Troupes, nous conservons celles de ses Sujets par la terreur des Loix. Si nous ne reculons pas ses Frontieres en prenant des Places, & en remportant des Victoires, nous assurons le cœur

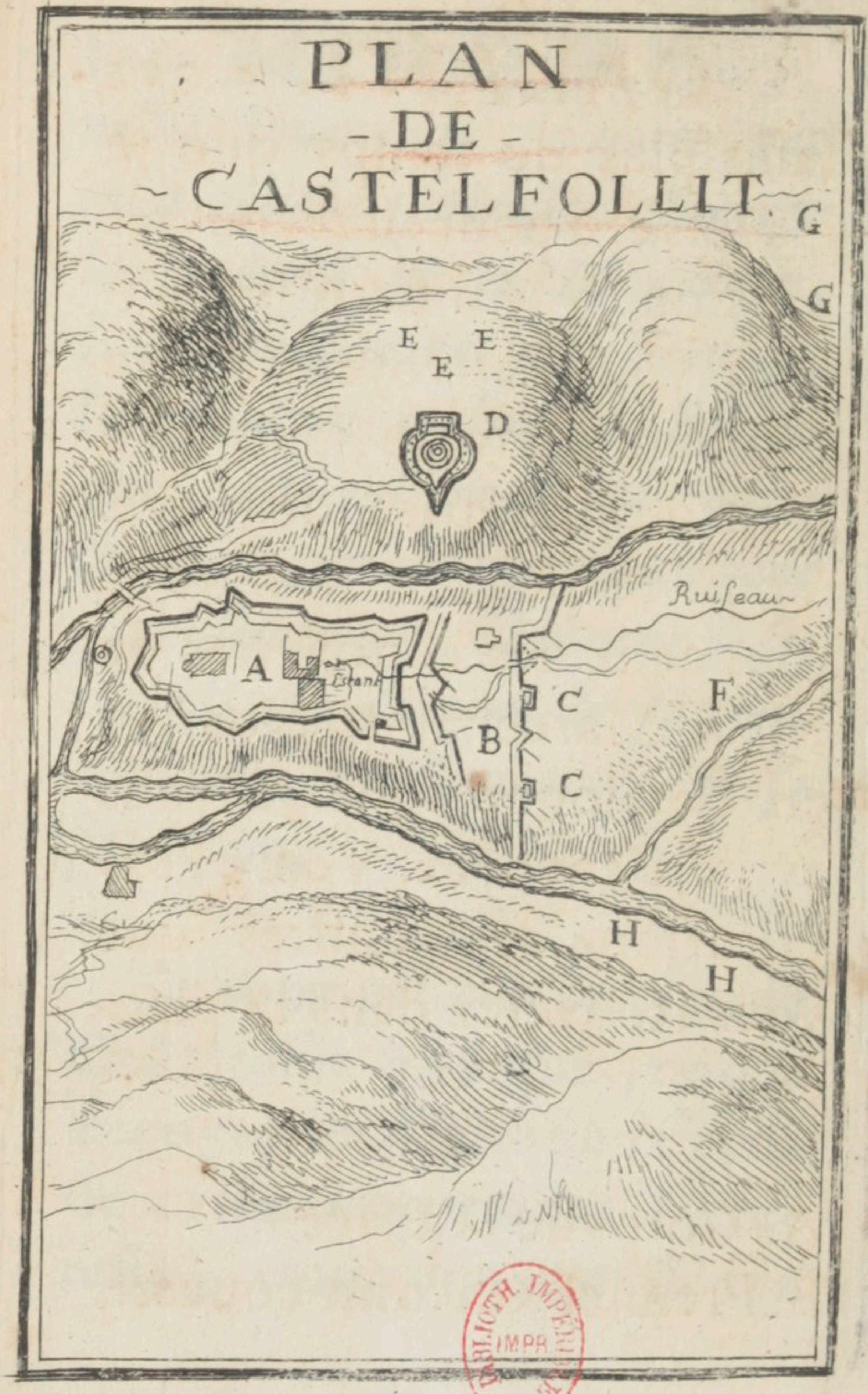
de l'Etat en calmant les troubles, & en reglant les Provinces. Si nous ne mettons pas la vie & la fortune des peuples à couvert de la fureur des Etrangers, nous les sauvons des atteintes domestiques. En un mot, nous n'aidons pas Loüis le Grand à vaincre, nous l'aidons à regner.

Soutenons, Messieurs, toute la dignité de nos fonctions. Meritons par nostre integrité l'honneur de nostre caractere; remplaçons par l'étenduë de nostre réputation ce qui manque à l'étenduë de nos Charges; & tandis que l'Auguste & vaillant Prince,

noſtre Souverain, s'attire par mille actions glorieuſes l'eſtime & la tendreſſe de ce Monarque, l'applaudiſſement des Troupes, l'admiration meſme des Etrangers, attirons-nous par noſtre conduite, & par nos vœux pour ſa conſervation, l'honneur de ſes regards, la douceur de ſa bienveillance, & l'avantage de ſa protection.

Je vous promis le plan de Caſtelfollit lors que je vous envoyay le détail de la priſe de cette importante Forteresſe; mais comme il m'a

PLAN
- DE -
- CASTELFOLLIT -



BIBLIOTH. IMPÉRIALE
IMPR

fallu plus de temps que je n'avois cru pour en recouvrer un bon, j'ay differé juſqu'icy à vous l'envoyer. Il ſera toujours nouveau, puis qu'il n'en a point paru de gravé. Vous le pouvez joindre à tous ceux des conqueſtes de Mr le Maréchal de Noailles en Catalogne, que je vous ay déja envoyez. Voicy l'explication des chifres que vous trouverez dans la planche.

A. Corps de la Place.
B. Premier Chemin couvert.

C. Redoutes à l'épreuve du Canon.

D. Grande Redoute à quatre étages, garnie de Canon, avec un Chemin couvert, dans laquelle il y avoit deux cens hommes de garde.

E. Nos Batteries de Canon.

F. Costé de l'Attaque.

G. Costé du Camp & du Quartier general, qui estoit à Bagoudat.

H. La Fluvia, Rivicre.

Le 26. du mois dernier, il se fit icy un mariage tres-

ſortable, pour la qualité des parties. Ce fut celuy de Meſſire Gabriel Henry de Beauvau, Marquis de Montgogier, avec Marie Magdelaine de Brancas, Fille de Mr le Duc de Villars. Elle eſt eſtimée pour ſon merite, & eſtoit dans un Couvent, d'où elle n'eſt ſortie que pour ſe marier. Je vous ay déja parlé dans pluſieurs de mes Lettres, de la Maiſon de Brancas. L'Hiſtorien de la Naple Françoiſe nous a donné une entiere & parfaite connoiſſance de ſon ancienneté, &

des grandeurs où elle eſt par-
venuë, tant dans le Royaume
de Naples, que dans toute
l'Italie, & la France voit le
troiſiéme degré dans la per-
ſonne de Mr le Duc de Bran-
cas, Frere de la Mariée, de-
puis que la Branche de cette
Maiſon qui s'eſt eſtablie en
France a eſté élevée à la di-
gnité de la Duché Pairie. Les
mariages contractez avec la
Maiſon d'Eſtrée, & enſuite
avec celle de Lorraine, l'ont
alliée avec la plus grande
partie des Maiſons illuſtres
de ce Royaume.

Pour la Maiſon de Beauvau, on peut dire que ceux qui en portent le nom ſont au vingt-quatriéme degré de generation depuis qu'elle eſt ſortie des anciens Ducs d'Anjou, par Foulques I. Seigneur de Jarzé & de Beauvau, dont les Enfans Raoul & Giraud, Freres, firent hommage en 1025. au Duc d'Anjou pour les Chaſteaux de Jarzé & de Beauvau, l'épée au coſté & la Birette en teſte, & debout, à cauſe de leur parenté, pendant que les autres Seigneurs de cette Province le ren-

doient, teſte nuë, à genoux, & ſans épée. Geoffroy leur Fils donna en 1060. avec le conſentement de Jean ſon Fils, & celuy du Duc d'Anjou, ſans lequel, comme Parageur, il ne pouvoit par la Coutume démembrer ſon Parage, à Daibert, Abbé de Saint Serge d'Angers, la Chapelle ſituée dans ſa Ville de Beauvau, & fondée de toute ancienneté en l'honneur de Saint Martin, pour y établir des Religieux de ſon Ordre, avec le droit de Paſcage dans la Foreſt de Chambiers, ce

qui en a fait le Prieuré que l'Abbaye de Saint Serge poſſede encore aujourd'huy. Cette Terre de Beauvau, jadis Ville, a eſté poſſedée pendant vingt-trois generations, par ceux qui en portent le nom, c'eſt à dire, juſqu'à ce ſiecle, où Mr le Marquis de Beauvau-Fleville, aîné de cette Maiſon, ſi recommandable par ſes vertus & par ſa capacité, aprés avoir eſté Gouverneur de feu Charles V. Duc de Lorraine, a eſté choiſi pour le même employ auprés de Mr de Baviere.

C'eſt luy qui nous a donné depuis peu l'hiſtoire de la vie de Charles IV. Duc de Lor.. raine, & qui a vendu cette Terre de Beauvau à Mr le Marquis de Jarzé. Mrs de Sainte Marthe n'ont écrit de cette Maiſon, faute d'avoir les Memoires, comme ils le declarent dans la Genealogie qu'ils en ont donnée au Pu-blïc, que depuis René de Beauvau, Conneſtable de Sicile, lequel y mourut de ſes bleſſures en 1266 au ſe-cond voyage qu'il y fit.

Beauvau

Ceux de la Maiſon de

Beauvau ont toujours joüy de certaines distinctions tres-remarquables parmy la Noblesse Françoise, tant par nos Rois, que par les Rois de Sicile & de Naples, & les Ducs d'Anjou. Outre les emplois & Charges de grands Chambellans & Commandans de leurs Troupes, de Seneschaux & Gouverneurs de Provence & d'Anjou, ils ont eu la gloire d'estre employez dans les Ambassades & Traitez, tant de Paix que de Mariage de nos Princes, ainsi que dans l'execution de leurs dernieres

volontez, ayant esté nommez Executeurs de leurs Testamens. Ainsi lors que Charles VII. voulut faire faire le Procez au Duc d'Alençon, & qu'il assembla à cet effet son Parlement à Vendosme, avec les Pairs & Grands du Royaume, il ordonna qne Louis & Bertrand de Beauvau, Sire de Precigny, quoique non honorez de la Pairie, y auroient seance avec eux. De plus, quand nos Rois ont mis des Premiers Presidens d'épée à la tête de quelques unes de leurs Cours Superieures, Bertrand

de Beauvau fut placé à la teſte de la Chambre des Comptes de Paris, Place ſi conſiderable, que Jacques de Bourbon, Comte de Preaux, Prince du Sang Royal de France, les Seigneurs de Suilly, de Sarrebruch, & de Tancarville l'ont depuis occupée. Mais l'honneur que cette Maiſon a reçû en donnant pour femme à Jean de Bourbon, Comte de Vendoſme, Iſabeau de Beauvau, Fille de Loüis, Seigneur de Beauvau & de la Roche-ſur-Yon, Gouverneur & Seneſchal de Proven-

ce & d'Anjou, & Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, ſurpaſſe tout ce que l'on pourroit dire d'ailleurs ; puiſque par la fecondité de ce mariage, aprés avoir eu trois de nos Rois de la Branche de Valois pour ſes petits enfans, elle voit par une heureuſe ſuite, au ſix & ſeptiéme degré, tout ce qu'il y a de Teſtes Couronnées & de Souverains dans l'Europe ſortis de ce meſme mariage.

Meſſire Gabriel-Henry de Beauvau, Marquis de Montgogier, eſt l'aiſné de la Bran-

che puiſnée de celle de Beauvau le Rivau Ce Marquis, aprés avoir eſté Capitaine-Lieutenant des Gens-d'Armes de Monſieur, a eſté Capitaine des Gardes de ſon Corps.

Le 27. du meſme mois, Meſſire Antoine de Rancher, Seigneur de Trememont, Lieutenant de Roy au Gouvernement de Berry, Fils de Mr de Rancher, Conſeiller en la Grand'Chambre, & de Dame Elizabeth de Rubantel, épouſa Geneviéve Angelique de Machaut, Fille de

Meſſire Louis de Machaut, Conſeiller au Parlement, & de Dame Marie Caré de Montgeron, Sœur de Mr Caré de Montgeron, Maiſtre des Requeſtes. La Mariée avoit pour Grands-Oncles Mr de Machaut, Doyen du Conſeil, & Mr de Machaut, ancien Preſident du Grand Conſeil. La Mere de Mr Boucherat Chancelier de France, eſtoit leur Sœur. Il y a eu en cette Maiſon pluſieurs Commandeurs de l'Ordre de Malte, & grand nombre d'Officiers dans les principales

cipales Charges de la Robe.

La Famille de Mr de Rancher qui vient d'épouser Mademoiselle de Machaut, est distinguée par les grands services que ses Ancestres ont rendus à l'Estat, tant au Parlement, & aux Conseils du Roy, qu'en d'autres emplois importans dedans & dehors le Royaume, particulierement Mr de Rancher-de la Ferriere son Oncle, qui s'est signalé en plusieurs occasions de guerre, pendant qu'il a esté dans le service, & qui en 1692. eut la conduite & le com-

mandement de l'Arrieban de la Province d'Orleans. Trois autres du même nom & de cette même Famille ont eſté tuez pour le ſervice du Roy, le premier en 1578. au Siege de la Rochelle, le ſecond en 1684 à celuy de Luxembourg, & le troiſiéme en 1688. à celuy de Philiſbourg. Les ſervices de Mrs de Rubantel, Oncles maternels de Mr de Rancher, ne ſont pas moins conſiderables. L'un d'eux fut tué en 1656. au Siege de Valenciennës, eſtant pour lors Capitaine au Regiment des Gar-

des Françoiſes. Un autre, Enſeigne au meſme Regiment, fut tué en 1657. au Siege de Montmedy, & un troiſiéme ſert encore actuellement en qualité de Lieutenant Colonel de ce meſme Regiment, & de Lieutenant General des Armées du Roy. Mr de Rancher le Pere, Conſeiller en la Grand' Chambre, s'eſt acquis beaucoup d'eſtime par la maniere dont il exerce ſa Charge.

On a eu nouvelles que les Venitiens ſe ſont rendus maiſtres du Fort & de l'Iſle de

Chio, à la veuë de laquelle ils arriverent le 7. Septembre dernier. Ils débarquerent le 8. s'avancerent vers la Place, & s'emparerent le 9. du grand Fauxbourg, où il y avoit deux mille habitans. Aprés qu'on eut fait jouër une mine le 14. avec tout le ſuccés que l'on en pouvoit attendre, Haſſan Bacha, Commandant, ayant eſté ſommé de ſe rendre, y conſentit à condition qu'il ſortiroit du Chaſteau avec armes & bagages, & ſeroit conduit à Smirne, avec toute ſa Garniſon & les habitans Turcs, ce

qui a eſté executé. Chio eſt une Iſle de la mer Egée dans l'Archipel, entre Samos & Leſbos ou Metelin, proche l'Aſie mineure. Elle a vingt-cinq ou trente milles de tour, avec une Ville de ce nom, qui eſt à l'Orient de l'Iſle, où quelques-uns ont compté juſqu'à trente-ſix Villes. On l'a vûë ſujette aux Atheniens, puis aux Macedoniens, enſuite aux Romains, & enfin aux Grecs. Les Genois en furent les maiſtres vers l'an 1346. & les Mahons, premiers Gentilshommes de la Maiſon Ju-

ſtiniani de Genes, la gouverna en forme de Republique, en payant tribut au Turc. Le Bacha Piali la prit en 1561. par l'ordre de Soliman, ſous pretexte qu'ils ne s'acquittoient point de ce tribut, & qu'ils avoient donné avis aux Maltois de la reſolution que l'on avoit priſe de les aſſieger. La Ville de Chio eſt petite, mais bien peuplée, & la pluſpart de ſes Habitans ſont Chreſtiens, Grecs ou Latins. Ils ont chacun un Eveſque, & pluſieurs Egliſes, mais les Grecs en ont beaucoup plus

que les Latins, à cauſe que chacun de leurs Papas a ſon Egliſe, n'approuvant pas qu'il ſe diſe plus d'une Meſſe par jour dans chacune. Cette Ville n'eſt pas forte, mais le Chaſteau qui la défend eſt aſſez bon. Il a un mille de circuit, & pour y entrer il faut paſſer trois portes. Au deſſus de la troiſiéme, on voit encore en ſon entier le Chaſteau aux trois Tours, avec l'Aigle de pierre relevée en boſſe, qui ſont les Armes des Juſtiniani, à qui appartenoit autrefois cette Iſle en titre de Principauté.

Aprés que l'on a passé cette derniere porte, on découvre dans le Chasteau une fort belle maison, où sont les mêmes Armes. Ce Chasteau est fort beau, & bien bâty. Toutes ses maisons ont esté construites du temps que les Chrestiens en estoient les maistres. Aussi sont-elles bien élevées, de pierre de taille, & ornées de plusieurs Armoiries & Figures fort bien faites. Il y en a une entre autres, au dessus de la porte de laquelle est representée en bas relief, l'Entrée de Nostre Seigneur

en Jeruſalem ſur l'Aſneſſe, & c'eſt un fort beau travail. Ce Chaſteau commande entierement le Port, qui eſt devant, & petit. Il y avoit pourtant toujours quantité de Saïques pour aller à Conſtantinople & en revenir à Metelin, & aux autres lieux de l'Archipel, & de l'Egypte, & les Galeres des Beys y paſſoient ordinairement l'hiver. A la ſortie du Port, un peu en dehors, & loin du Mole environ la portée d'un piſtolet, il y a dans la mer une petite Egliſe, appellée Saint Nicolas, qui

ſert de fanal & de ſignal la nuit & le jour pour les Baſtimens qui veulent entrer dans le Port, à cauſe que l'entrée en eſt aſſez étroite, par de groſſes pierres qui ſont à côté, & qui viennent juſques à fleur d'eau.

Vous avez oüi parler de l'importante victoire que les Polonois ont remportée ſur les Tartares, qui ont eſté contraints d'abandonner un Convoy qu'ils conduiſoient à Kaminiers, & qui auroit pû ſuffire à pourvoir la Place de toutes choſes, pendant deux

années, estant composé de quatre mille chariots chargez de munitions & de vivres, & de onze cens chargez de marchandises & d'argent. La conduite en avoit esté donnée à Sultan Casi-Geraï, & il estoit escorté par vingt cinq mille Tartares, six mille Moldaves, & Walaques, & trois mille six cens Turcs, qui le menérent jusqu'à Czecora. Ensuite elle fut remise à Sultan Schabas-Geraï, qui s'étant mis en marche avec un renfort de quinze mille Tartares de Bialogrod, fut joint

en chemin par trois mille de Dobrats. Ainſi cette Armée eſtoit de cinquante deux mille hommes. La Cavalerie Polonoiſe, & deux mille Dragons ayant paſſé le Nieſter à la nage pour aller à eux, les Grands Generaux & les autres Officiers les ſuivirent, & firent attaquer les Tartares le 6. du mois paſſé. Le combat dura depuis deux heures aprés midy juſqu'à la nuit, qui favoriſa la retraite des Tartares. Ils s'eſtoient ralliez juſqu'à cinq fois, & perdirent trois ou quatre mille hom-

mes. On tient qu'il y en eut encore deux ou trois mille defaits à un défilé, appellé Nieſter Schwindel, juſqu'où ls furent pourſuivis par les Polonois, parmy leſquels il ne s'eſt trouvé que dix Dragons tuez, avec un Officier & deux Soldats, & environ quarante bleſſez.

L'eſtime particuliere que e ſçay que vous faites de Mr 'Archeveſque d'Alby, m'o- le Gouz de la Gerchere. blige à vous faire part de ce que Mr l'Abbé Viviani, Prieur de Saint Jean de Mal- e, a écrit de ce Prelat.

PORTRAIT DE M. L'ARCHEVESQUE D'ALBY.

A M. le Grand Prieur de l'Egliſe de Malthe.

VOUS vous étonnez, Monſeigneur, dans vôtre derniere Lettre, que je trouve plus d'agrément à Alby que dans Aix, & qu'aprés avoir bâti ma

maiſon avec tant de ſoin, je la quitte ſans peine, pour paſſer quatre ou cinq mois avec Monſeigneur l'Archeveſque d'Alby. Vous me dites encore fort agreablement, qu'il faut que la tentation de ne pas reſider, ou le merite extraordinaire de ce Prelat l'emportent ſur mes obligations; & vous me felicitez en meſme temps de la continuation d'eſtime dont ce Prelat m'honore, en me témoignant quelque envie de le connoiſtre. Je vous envoye ſon Portrait, & je m'aſſure qu'aprés l'avoir lû vous ſeriez tenté vous-meſme, s'il eſtoit poſſible de quit-

ter vôtre residence de Malthe, de venir passer une partie de vôtre vie avec ce grand Archevêque. Contentez-vous de l'admirer, tandis qu'il m'est permis de joüir du bonheur de sa presence.

Charles le Goux de la Berchere, Archevêque d'Alby, est un des Prelats du Royaume qui soûtient la saintetè de son caractere avec plus d'honneur, de science & de pieté. Sa devotion n'a rien de gênant & d'incommode. Sa douceur & sa modestie qui se répandent dans ses moindres actions, n'y laissent rien de trop austere, ny de trop libre. Son visage est une

loy vivante, qui persuade bien mieux que les maximes severes de beaucoup d'autres. On auroit honte de ne pas faire son devoir, lors que toutes les actions de sa vie avertissent qu'il s'acquitte parfaitement du sien.

Uniquement occupé des obligations de son Ministere, il est assez heureux pour en faire tous ses plaisirs, & comme il ne recherche pas les joyes du siecle pour se délasser de ses travaux continuels, il s'abandonne volontiers à celles qui naissent de la conversation de ses amis. Pouvant s'abaisser avec dignité, & se fami-

liariſer ſans crainte, il leur permet de ne s'obſerver pas ſcrupuleuſement dans leurs entretiens, pour jouir d'une agreable familiarité, dont les Grands ont ſouvent le malheur d'eſtre privez.

Sa Table, toute abondante qu'elle eſt, ne donne pas dans la profuſion, & parmy la delicateſſe des viandes on ne laiſſe pas d'y voir ſon amour pour la frugalité. On ne s'en apperçoit jamais mieux que lors qu'il ſe prive luy-meſme des ragouſts & des mets les plus delicieux, ce qu'il déguiſe finement ſous le nom de précaution pour ſa ſanté.

La réputation de ſcience qu'il a ſi juſtement dans le monde, ſa nombreuſe Bibliotheque, & les diverſes occaſions où il a fait paroiſtre ſa capacité, ne permettent pas à ſes envieux de douter qu'il ne ſoit tres ſçavant ; mais ceux qui connoiſſent de plus prés l'étenduë de ſon erudition, ſont ſurpris que ſes grandes lectures, qui ont pû nuire à ſes yeux, n'ayent mis aucune confuſion dans ſon eſprit, qui s'eſt trouvé naturellement ſuperieur à ſon application. Toutes ſes connoiſſances ſont rangées avec ordre, dans une des plus heureuſes memoires qui fuſt jamais.

Profond dans la Theologie, dans l'Histoire de l'Eglise, dans l'étude des Peres & des Conciles, il a crû ne devoir pas negliger les belles Lettres, les Langues & la Jurisprudence. Il parle de toutes ces Sciences avec tant de netteté, qu'on croiroit qu'il ne s'est appliqué qu'à celle dont on s'entretient.

Quoy qu'il ne fasse point son occupation ordinaire de ces Sermons où l'amour de la gloire a plus de part que le zele du salut des Ames, on l'a souvent entendu dans des occasions importanies, & dans d'illustres Assemblées

s'attirer les applaudiſſemens de tous ſes Auditeurs Mais lors qu'il parle dans les Conferences de ſon Dioceſe, & de ſon Seminaire, ou qu'il monte en chaire, pour expliquer à ſon peuple la parole de Dieu, c'eſt alors qu'on le voit briller par de ſçavans Diſcours, & par des Homelies tiſſuës des plus beaux endroits des Peres, qui parlent au cœur avec plus de fruit, que ces Diſcours pompeux qui ne ſervent que d'amuſement à l'eſprit.

Il ne ſort jamais de ſon caractere, lors meſme qu'il eſt obligé de parler aux Teſtes couronnées,

& aux Perſonnes du premier rang, & bien qu'il puiſſe tirer tous ſes Diſcours de ſon propre fond, il aime mieux en emprunter une partie des plus beaux endroits des Peres de l'Egliſe, dont la lecture luy eſt ſi familiere. Il s'en ſert ſi à propos, qu'il ſemble qu'ils n'ayent écrit que pour luy, & il s'exprime d'une maniere ſi vive & ſi touchante, qu'il eſt ſeur des applaudiſſemens, ou des larmes de ceux qui l'écoutent, ſuivant les mouvemens que ſon éloquence veut inſpirer.

Amoureux de ſes études & de ſa Bibliotheque, il s'en prive

ſans regret, pour ſatisfaire aux devoirs de ſon miniſtere. Chaque jour a ſes heures marquées pour travailler aux accommodemens des procés, à l'entretien de la bonne police pour conſerver l'abondance, ou aux moyens de faire ſubſiſter l'Hôpital General, dont ſa charité eſt la plus ſeure reſſource; & au milieu de tant d'occupations pour la Ville, pour les Pauvres, & pour ſon Clergé, qu'il ne perd jamais de veuë, il trouve toujours le moyen d'offrir à Dieu le ſaint Sacrifice de la Meſſe. Il ne ſe diſpenſe jamais d'aſſiſter les Feſtes & les Diman-

ches aux Offices de son Eglise, & quand il pontifie, c'est avec tant de majesté, qu'il suffit de le voir pour estre touché de la sainteté de nos ceremonies.

Son ame noble & élevée, capable des plus grandes choses, laisse toujours à sa prudence le choix du temps, & le soin de l'execution. Les Bastimens qu'il a faits dans son Palais Archiepiscopal, & dans les maisons qui en dépendent, marquent assez son humeur splendide, qui luy fournit un nouveau moyen pour faire subsister les Pauvres. Content de la seule propreté dans ses habits, dans

ses

ſes meubles & dans ſon équipage, il n'eſt magnifique que dans ſa Bibliotheque, & dans les ornemens de ſon Egliſe.

Peu de Prelats ſçavent mieux choiſir que luy ſes domeſtiques. Tous ſes Eccleſiaſtiques ſont reglez & aſſidus à leurs fonctions, & il n'eſt pas juſqu'à la baſſe famille qui ne ſe reſſente de la pieté d'un Maiſtre avec lequel elle a le bonheur de finir la journée par la Priere, & par quelque lecture de pieté.

Ceux qui ne le connoiſſent pas aſſez dans le fond doutent s'il a plus de bonheur que d'ha-

bilcté Ie tiens qu'il a de l'un & de l'autre. Il n'eſt pas poſſible d'ê. tre ſi generalement aimé d'un Chapitre celebre, qui a de la veneration pour luy ; de tout un Dioceſe, qui craint auſſi vivement de le perdre que ceux qui l'ont déja perdu le regrettent : & enfin d'être eſtimé de cinq illuſtres Suffragans, qui le voyent avec plaiſir à leur teſte, ſans un peu de bonheur ; mais ſi la bonne fortune s'en eſt meſlée, il faut avoüer que ſon merite en fait toutes les avances. On ne vit jamais tant d'honneur & de probité, & tant de fidelité pour ſes amis

que dans ce Prelat.

Sensible aux injures qu'on fait à l'Eglise dans sa personne, il peut bien en demander la reparation; mais son cœur d'accord avec la Loy de Dieu, ne sçauroit méditer une vangeance; & gémissant pour ceux qui l'ont offensé, il a plus d'impatience de demander leur grace, que les autres n'ont de plaisir à se vanger.

Plus soigneux de cacher son sçavoir, que bien des gens ne le font à manifester le leur, je l'ay vû souvent écouter avec plaisir ce qu'il avoit droit d'enseigner aux autres, & les remercier com-

me s'ils le luy avoient appris. On ne connoist jamais mieux la beauté de son genie, que lors qu'il entreprend dans les Assemblées du Clergé, ou dans les Etats de Languedoc, d'ouvrir une opinion sur un fait imprévu. C'est alors qu'on luy voit tirer de son fond & sans préparation tout ce que la prévoyance des plus habiles auroit de la peine à fournir; & souvent aprés ces grandes action. on s'apperçoit qu'il se dérob adroitement aux applaudisse mens, pour venir se renferme dans un cabinet, avec deux o trois de ses amis, où il s'amu

tranquillement à ranger ſes livres.

Quelque inclination qu'il ait pour la vie retirée, il n'oublie pas les moindres devoirs de la vie civile ; mais ſe précautionnant du ſecours de quelque bon livre contre la perte du temps, il trouve le moyen de conſerver l'eſprit de retraite au milieu de l'embarras & de la diſſipation des affaires. Il prend encore avec plus de ſoin, la meſme précaution dans ſes voyages, ou dans la viſite de ſon Dioceſe ; toutes les heures y ſont reglées pour la priere, pour la lecture, & pour la converſation. Le Caroſſe qui

réünit la Compagnie, eſt tout enſemble pour luy une Egliſe, un Cabinet, & une Voiture neceſſaire; & aprés avoir paſſé quinze jours dans cet exercice, on s'étonne, au lieu d'eſtre diſſipé par l'ennuy & l'oiſiveté du voyage, d'avoir acquis ſans peine plus de ſcience, & plus de vertu. Ce qu'il y a de merveilleux, c'eſt que tout s'y paſſe ſans geſne & ſans contrainte; & que ce Prelat eſt ſi familier, qu'il oublieroit ſouvent ce qu'il eſt, ſi ceux qui ont le bonheur de l'accompagner ne l'en faiſoient ſouvenir.

Il paroiſt preſentement une nouvelle Carte de France, d'une feüille, dédiée à Mr Courtin, Conſeiller d'Etat Ordinaire, ſuivant les nouvelles obſervations que l'on a faites ſur les Elevations du Pole, & les Meridiens des lieux de ce Royaume; ainſi que ſur pluſieurs coſtes, & particulierement celle de la Bretagne, où l'on voit un notable changement. Elle eſt conſiderable par pluſieurs remarques que l'on y a faites. Les Preſidiaux & les Generalitez y ſont ſpecifiées en plus

grand nombre, d'une maniere plus particuliere, & qui n'a point encore esté observée. On a remarqué le nom des Eveschez, & separément celuy de leurs Sieges, qui different souvent; & à l'égard de la Justice des Aides dont toutes les autres Cartes confondent les Sieges, l'Auteur a eu soin de distinguer les Parlemens qui en connoissent, les Cours particulieres des Aides, & celles qui sont unies aux Chambres des Comptes. Il suffit de vous dire pour vous faire juger des

soins avec lesquels cette Carte a esté faite, que Mr l'Abbé Bautrand en est l'Auteur, & que plusieurs Ouvrages de cette nature ont fait connoître qu'il excelle dans tout ce qui regarde la Geographie. Elle se vend à Paris chez C. Rousſel, Graveur, ruë Saint Jacques, proche la Fontaine Saint Severin, au Prophete Jeremie.

J'oubliay le mois passé de vous apprendre la mort de Madame la Marquise de Loë-maria, Mere Mr le Marquis de Loëmaria, Maréchal des

Camps & Armées du Roy, & Inſpecteur de Cavalerie. Elle ſe nommoit Claude de Nevet, & eſtoit Veuve de Meſſire Vincent du Parc, Marquis de Loëmaria, auſſi Maréchal des Camps & Armées du Roy, & Conſeiller en tous ſes Conſeils. De ce mariage reſtent trois enfans, qui ſont Mr le Marquis, Mr le Comte, & Mademoiſelle de Loëmaria. Madame de Loemaria, leur Mere, avoit épouſé en premieres Noces Meſſire Gabriel de Goulaine, Baron du Faouet, duquel il ne luy reſ-

toit point d'enfans. Les Maisons du Parc, Loemaria, & de Goulaine, sont des plus illustres de Bretagne, & celle de Nevet est une des plus anciennes de la mesme Province. Feu Mr le Marquis de Nevet, Commandant pour le Roy en l'Evesché de Quimper, Neveu de Madame de Loemaria, avoit épousé Dame Marie-Anne de Matignon, dont il a laissé un fils unique, qui est Mr le Marquis de Nevet, Colonel du Regiment Royal des Vaisseaux.

Meſſire Louis Gaſpard de Foucaud, Seigneur Duplef-ſis; mourut le 17. de ce mois dans ſa maiſon du Pleſſis en Brie, âgé de quarante-ſept ans. Il deſcendoit de Philibert de Foucaud, Gentilhomme ordinaire de Louis XII. pendant qu'il n'eſtoit que Duc d'Orleans. Sa fidelité & ſon attachement obligerent ce Prince à le faire ſon premier Maiſtre d'Hôtel lors qu'il vint à la Couronne. Cette famille a donné depuis, beaucoup de Sujets illuſtres dans l'Epée & dans la Robe,

ſçavoir, François de Foucaud, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, ſous Henry II. Pierre de Foucaud, Secretaire du Cabinet ſous Henry III. Charles de Foucaud tué à la Bataille de Coutras, & François ſon Frere, Conſeiller au Parlement, Maiſtre des Requeſtes & Conſeiller d'Eſtat ſous Henry IV. Gaſpard de Foucaud, Conſeiller au Parlement ſous Louis XIII. lequel eut de Chriſtine de Roſſignol, Louis Charles de Foucaud, qui ſe retira dans une maiſon de

Campagne pour vaquer tout entier à la pieté & à l'étude, pour laquelle il avoit un gouſt extraordinaire. Il épouſa Charlotte le Coq, Fille de Henry le Coq, Conſeiller à la Cour des Aides, dont il eut Louis-Gaſpard de Foucaud qui vient de mourir, & Marie-Suzanne de Foucaud, mariée à Armand Seigneur de Touſſi, Capitaine de Cavalerie, tué à la Bataille de Nerwinde. Mr de Foucaud, dont je vous apprens la mort, herita des vertus & des inclinations de

Mr Foucaud ſon Pere. Il s'appliqua dés ſa jeuneſſe à l'étude de la Philoſophie & des belles Lettres, qu'il poſſedoit parfaitement. Sa profonde érudition, la facilité de ſon eſprit, la douceur de ſon temperamment, & les graces qu'il répandoit ſur ce qu'il diſoit, luy avoient attiré l'eſtime & l'amitié de tous ceux qui le connoiſſoient, & particulierement des Sçavans, avec leſquels il entretenoit commerce, non-ſeulement dans tout lē Royaume, mais encore dans les Pays Etran-

gers. On luy en a trouvé beaucoup de Lettres aprés sa mort, entr'autres de Mr Rubini de Florence, Academicien de la Cruſca, de Madame la Viguiere d'Albi, de la meſme Academie, de Mr de Saint-Evremont, de Mr Jurieu, de Mr Wallier, Vice-Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, de Mr Sarraut de Bordeaux, de Mr Ranchin de Toulouze, & d'un grand nombre d'autres. Vous ne ſerez peut-eſtre pas fâchée d'apprendre que l'on a découvert par ces Lettres, que

Solies.

Marquetel.

Mr Sarraut estoit l'Auteur de plusieurs Pieces tres-curieuses, qui ont esté dans les Lettres que je vous adresse tous les mois, d'un Traité des Echets, de deux Lettres sur une Fontaine minerale qu'on a trouvée à Bordeaux; d'une autre Lettre sur les Pluyes continuelles des deux dernieres années, & des Remarques sur la Satyre de la Macette du fameux Regnier.

Nos Armateurs continuent à faire des prises considerables sur les Ennemis, & le mois passé un Armateur de

Dunkerque y en amena une Angloiſe, où il y avoit quatre Officiers Anglois, cinquante Dragons, cinquante-neuf chevaux, & beaucoup d'Armes & d'équipages. Peu de jours aprés, il y en entra une autre chargée de harenc, & le lendemain on y en amena une troiſiéme qui eſtoit chargée d'Eau de vie, d'huile, & de diverſes autres marchandiſes. Vers le 15. de ce mois, un autre Armateur amena dans la meſme Ville de Dunkerque, une Priſe Ecoſſoiſe, chargée d'orge, & de plu-

ſieurs autres marchandiſes. Le 18. il y en arriva deux, que la Fregate appellée *Les Jeux*, avoit faites, & le 19. trois autres, qui avoient eſté faites par les meſmes Armateurs, & par la meſme Fregate.

Une Priſe Angloiſe, chargée de Tabac de Virginie, fut auſſi amenée le mois paſſé à Roſcof, par un Armateur de Saint Malo, & le Vaiſſeau *Jeſus Maria Joſeph*, de la même Ville, arriva au bas de la Riviere à Paimbeuf, aprés avoir fait ſept Priſes, dont cinq furent rançonnées, &

une autre menée à la Rochelle; elle estoit chargée de Sucre. Deux autres Prises Angloises ont esté menées au mesme lieu, selon les nouvelles qu'on en a euës du 18. de ce mois. L'une a esté faite en revenant des Barbades, par un Vaisseau marchand de la Rochelle, & l'autre par un Vaisseau du Roy appellé *le Cheval marin.*

Le Fidelle, Armateur de Saint Malo, y amena au commencement de ce mois, une Prise chargée d'huile & d'eau de vie, & le Comte de Tou-

louſe, autre Armateur, ayant pris un Vaiſſeau Anglois qui alloit à la Jamaïque, l'envoya à Port Louis, & amena l'équipage à Saint Malo. Il y avoit ſur ce Vaiſſeau dix ſept Catholiques, que l'on menoit en cette Iſle, les fers aux pieds, pour les y faire travailler comme des Eſclaves. Deux autres Priſes Angloiſes furent encore menées à Port-Louis, par le François de la Paix, Armateur de Saint Malo. L'une eſtoit chargée de vivres, & l'autre de ſoyeries & de toiles.

Dans le meſme temps, un Armareur de Nantes, monté ſeulement de ſix pierriers, prit un Vaiſſeau Anglois de dix Canons, chargé de moruë, & l'envoya à Saint Jean de Luz. Il y eſtoit arrivé auparavant un autre Vaiſſeau, auſſi Anglois, que huit Irlandois qui eſtoient dans une chaloupe, avoient enlevé ſur la Coſte d'Eſpagne.

L'Enigme du mois paſſé a eſté expliqué ſur *la Selle*, qui en eſtoit le vray mot, par Mrs Juliot, Aſſeſſeur du Comté de Benon; le Comte de

Quermenos; Bogu le Fils, de la ruë Sainte Marguerite; Charles Corroli; le Chevalier pacifique; le petit Coq Réveil-matin; le petit Coq de la ruë Dauphine; les trois beaux esprits de la ruë Princesse; l'Heroïne spirituelle Brunette; Lisette de Mirivault, & son fidelle Berger; la belle Javote du coin de la ruë de Richelieu; la chere Petite de la ruë Saint Didier de Poitiers; l'aimable Fanchon Ferry, & son amant l'incomparable Thomas de Blois; la toute spirituelle Famille d'Hauteuil,

& leur réjoüiſſant Bon-Homme.

Je vous ay déja envoyé pluſieurs Enigmes du meſme Auteur, qui a fait celle que vous allez lire, & elles ont toujours eſté de celles qui ont paru avoir le plus de juſteſſe.

ENIGME I.

DAns un perilleux exercice,
L'Apprenty trouve en nous un utile ſecours ;
Et bien ſouvent, ſans noſtre bon office,
Son coup d'eſſay ſeroit le terme de ſes jours.

Comme

Comme deux sœurs appariées,
Nous sommes ensemble liées ;
Et qui se sert de nous se fait de ce lien
Vn tres-salutaire soutien.
Nous sommes un fruit fort bizarre,
Qui n'a rien d'exquis ny de rare,
Et qu'on ne sert jamais, sur table, en un repas :
Tout nostre usage. & toute nostre force,
Qui meritent de nous qu'on fasse un peu de cas,
Consistent seulement en nostre vuide écorce.

Les paroles de l'Air nouveau que je vous envoye noté, ont esté faites d'a-

prés nature. Elles marquent la vive douleur d'un mary que rien ne peut consoler de la perte de sa femme. C'est Mr Arnoux, Ordinaire de la Musique du Roy. Je ne doute point que l'Air qu'il a composé sur cette mort, n'ait dans vôtre Province le mesapplaudissement qu'il a eu dans une Cour aussi délicate que la nostre.

AIR NOUVEAU.

TRiste & cher souvenir d'une si pure flame,

Non, je ne prétens point vous bannir de mon cœur,
Ie n'écoute que vous dans mon cruel tourment,
Sans ceſſe vous m'offrez Celimene vivante,
Et quand parmy les morts je me la repreſente,
Vous me flatez au moins de l'agreable attente
De la revoir bien-toſt où ſon Ombrē m'attend.

Enfin voila la Campagne finie ſans que les Alliez ayent rien entrepris en Piémont, quoy qu'ils euſſent reſolu dés l'hiver dernier, de faire un grand Siege. Ils avoient tout

preparé pour cet effet, & s'étoient mis en Campagne de bonne heure, puis ils ont disputé jusques au temps d'entrer en quartier d'hiver. Je vous ay déja fait connoistre plusieurs fois, que l'Empereur vouloit que l'on assiegeast Casal, & que le Duc de Savoye prétendoit que l'on fist le Siege de Pignerol. Je vous ay aussi marqué les raisons que chacun avoit de s'obstiner dans ses prétentions. Voicy ce que j'ay appris depuis ce temps-là. Vous le trouverez assez

curieux & assez particulier. Le blocus de Casal ayant esté posé, & mesme le Chasteau de Saint Georges pris, il fut tenu un grand Conseil, en presence de S. A. R. du Prince Eugene de Savoye, de l'Envoyé de l'Empereur, du Marquis de Leganez, & des Generaux qui y furent appellez. Ce Conseil fut assemblé pour y faire resoudre le Siege de Casal, suivant les ordres secrets de l'Empereur & du Roy d'Espagne. Le Marquis de Leganez ouvrit la proposition d'en faire incessam-

ment le Siege. Il s'étendit sur l'avantage qu'en recevroit le Duc de Savoye, & conclut que l'intention de l'Empereur, du Roy d'Espagne, & des autres Alliez, estoit que l'on fist ce Siege sans plus differer. Le Duc de Savoye répondit en ces termes à cette proposition. *Il ne s'agit pas icy de beaux raisonnemens, ny d'expliquer des volontez; il s'agit de sçavoir si vous avez soixante mille hommes pour employer à ce Siege, & pour faire teste au Mareschal de Catinat en Piémont, dont l'Armée grossit tous*

les jours. Si vous les avez, je donneray les mains à cette Conqueste, mais comme vous estes bien éloignez de compte, ne croyez pas que je souffre que tandis que vous vous attacherez à la faire, mon pays demeure en proye aux Ennemis. Le Marquis de Leganez apporta beaucoup de raisons, pour persuader au Duc de Savoye qu'il devoit consentir à cette expedition, qui luy feroit acquerir une grande gloire dans le monde, & qui seroit fort avantageuse à ses interests, mais Son Alteſſe Royale n'ayant point vou-

lu changer de ſentimens, Le-
ganez ſe levant bruſquement
dit *que l'on voyoit bien que le Duc de Savoye ne vouloit pas qu'on tiraſt cette Place des mains où elle eſtoit, & que la Campagne prochaine l'Empereur & le Roy d'Eſpagne le déchargeroient de ce ſoin, que le Roy des Romains viendroit faire ce Siege, puiſqu'auſſi bien falloit-il qu'il ſe fiſt reconnoiſtre par les Princes d'Italie.* Son A. R. entendit ce diſcours avec peine. Cependant Elle répondit ſeulement qu'on pourroit bien prendre des meſures qui ne réüſſiroient peut-

estre pas. Depuis ce temps-là, le Duc de Savoye a marqué beaucoup d'indifference pour le Marquis de Leganez, & n'a que tres-peu communiqué avec luy. Je ne dis rien icy des raisons Politiques, qui ont fait apprehender à ce Prince de voir Casal entre les mains de l'Empereur, j'en ay déja parlé ; mais celle qu'il a alleguée suffisoit pour en empescher le Siege. Les Troupes de Mr le Mareschal de Catinat estoient nombreuses, elles occupoient toutes les montagnes, & si les

Alliez euſſent aſſiegé Caſal, elles ſeroient deſcenduës dans la Plaine, auroient pris Turin, & auroient meſme pû avoir aſſez de temps pour ſecourir Caſal, dont ſans ces inconveniens, le Duc de Savoye n'auroit pas eſté maiſtre d'empeſcher le Siege.

Le Comte de Palfi General des Troupes de l'Empereur, eſtant mort à Milan, aprés ſept jours d'une fiévre ma-

Lorraine, ligne, le Prince de Commercy n'eut pas ſi-toſt appris cette mort, qu'il partit pour aller commander

les quartiers d'Italie.

Quoy que l'Empereur ait fait assurer le Pape que ses Troupes n'entreprendroient rien dans l'Etat Ecclesiastique, Sa Sainteté n'a pas laissé d'envoyer les siennes sur les frontieres, & Elle a mesme expedié des Commissions pour huit mille hommes de nouvelles levées.

Monsieur le Duc, Gouverneur de Bourgogne, s'étant rendu à Dijon, pour y tenir les Etats de la Province qui y estoient assemblez, y a esté reçu avec de grandes

démonſtrations de joye, tout le Peuple eſperant la meſme protection qu'il a reçûë de S. A. S. Monſieur le Prince ſon Pere, qui, pendant pluſieurs années qu'il a gouverné cette belle Province, & qu'il y a tenu les Etats, luy a toujours donné des marques d'une bonté genereuſe, en entrant dans tous ſes beſoins, & dans tous ſes intereſts, & ſervant le particulier, ainſi que le general, de ſorte que la Nobleſſe & le Peuple ont eſté également contens de la protection, dont ce Prince les

a honorez. Monſieur le Duc voulant ſuivre les traces d'un ſi grand Prince, a obtenu du Roy que Sa Majeſté remettroit cent mille livres à la Province, ſur le million que les Etats ont promis ; ce que le Roy a bien voulu accorder à la priere d'un jeune Prince de ſon Sang, qui depuis l'ouverture de la guerre preſente, s'eſt expoſé à une infinité de perils pour ſon ſervice, & pour la gloire de l'Etat. Je ſuis, Madame, voſtre &c.

A Paris ce 30. Novembre 1694.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

Prelude.

Sonnet. 8

Voyage de Conſtantinople à Hiſpahan. 11

Idylle de Mr de Senecé. 73

Imitation de quelques Vers latins de Mr de Santeuil, qui ſervent d'inſcription pour une Statuë du Roy. 88

Madrigal à Mr l'Eveſque d'Agen. 90

Relation faite par Mr de Pont d'Emery, Major du Regiment des Huſſars. 92

Lettre à l'avantage du Mariage. 104

TABLE.

Elegie. 125
Madrigal. 132
Discours sur les Striges de Russie. 134
Le Dormitif, Conte. 151
L'Aiguiere, du mesme Auteur. 157
Discours de Mr l'Abbè de Grancey, en presentant le cœur de Mademoiselle de Valois à la Superieure du Val de Grace. 159
Pompe Funebre de Mademoiselle de Dombes. 163
Pompe Funebre de la Princesse de Radzevvill, avec diverses particularitez fort curieuses, touchant les usages de Pologne. 173
Histoire. 182

TABLE.

Ce qui s'eſt paſſé à l'ouverture du Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aides. 214

Mariages. 252

Priſe du Fort de l'Iſle de Chio par les Venitiens. 267

Victoire remportée par les Polonois, 274

Portrait de Mr l'Archeveſque d'Alby. 277

Nouvelle Carte de France. 295

Morts. 297

Priſes faites par nos Armateurs. 305

Article des Enigmes. 310

Nouvelles de Piémont. 315

Etats de Bourgogne tenus à Dijon. 323

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

Avis pour placer les Figures.

Le Plan de Caſtel-Follit, doit regarder la page 251.

L'Air doit regarder la page 314.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

Vampiro 134.

95

253 — 267.

297 — 305.



